



PCS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Livret Operationnel



DRAP





PRÉAMBULE PCS

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

> Je suis d'astreinte

> Je suis en charge du PCS



Predict Services assure d'être en conformité avec la RGPD (Règlementation Générale sur la Protection des Données) du 25 Mai 2018. Les individus qui sont mentionnés dans ce document ont un droit d'accès et de rectification des données qui les concernent et peuvent exercer ce droit en s'adressant directement à la Mairie.



JE SUIS D'ASTREINTE

RÉPÈRES



Un PCS pour...

- ✓ Anticiper face aux risques sur sa commune
- ✓ Réagir sereinement
- ✓ Prioriser les actions
- ✓ Mobiliser progressivement les équipes municipales



Dans le PCS, je vais trouver

- > La liste des **niveaux de sauvegarde**
- > La **synthèse des actions** à réaliser pour chaque niveau
- > Le **dispositif global** de gestion de crise

RÉPÈRES

FICHES OPÉRATIONNELLES

- > Le **détail opérationnel** des actions pour chaque niveau de sauvegarde
- > Des **documents-types** des **fiches-actions** par équipe et par risque
- > L'**annuaire** de crise



Les niveaux de sauvegarde

- > Correspondent aux **temps de crise**
- > Définissent les **actions** à réaliser



Un PCS utile est

Vivant : L'équipe municipale se l'approprie par des formations et exercices
Opérationnel et **mis à jour** par un référent
Testé régulièrement



Le rôle du maire

- > Le Maire est premier garant de la **sécurité** sur le territoire communal
- > Il assure la fonction de **Directeur des Opérations de secours (DOS)** tant que le Préfet ne prend pas cette fonction
- > Il **informe, alerte et met en sécurité** la population (art. 2212 du CGCT).
Il coordonne ses décisions et actions avec le **Commandant des Opérations de Secours** (officier pompier en charge des secours)



JE SUIS EN CHARGE DE LA MISE À JOUR DU PCS

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026



Un PCS actualisé pour...

- ✓ Garder un document opérationnel
- ✓ Réagir sereinement en temps de crise
- ✓ Pouvoir le tester régulièrement
- ✓ Répondre aux obligations réglementaires
(le délai de révision **ne peut excéder 5 ans**)



Dans le PCS, je vais devoir mettre à jour

- > **L'annuaire de crise**
- > Le Cellule de Crise Municipale (C.C.M)
- > **Le contenu et la cartographie**
S'il existe des nouvelles connaissances sur les risques et si elles ont évolué



Le rôle du maire

- > **Transmettre** l'ensemble des pièces du PCS aux acteurs de la gestion de crise
- > **Porter à connaissance** le PCS à la population
- > **Prendre un arrêté** ou une délibération actant la révision du PCS



Diffusion du PCS actualisé

- > Envoyer une version papier du PCS et l'arrêté de mise à jour
- > Envoyer par mail une version numérique du PCS et de la délibération ou de l'arrêté



COMMENT J'ACTIVE MON PCS ?



1 Je m'entoure de mon
équipe et j'échange sur
les prises de décision



2 J'ouvre ma
carte d'action



3 Je diffuse les
informations/alertes
aux enjeux identifiés



4 Je m'appuie sur mon
annuaire de crise



5 Je déploie mes
actions à l'échelle
communale



ORGANISATION DE MON ÉQUIPE MUNICIPALE (C.C.M.)

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

PRÉFECTURE

SDIS

GENDARMERIE

C.D.

COM. COMMUNES

E.P.C.I

COMMUNES
VOISINES

Cellule de commandement

Directeur des Opérations de Secours (DOS)

NARDELLI ROBERT

Suppléant : **Martine DUNOYER DE SEGONZAC**

Évaluation-Synthèse :

Responsables des cellules

Technique, Communication et Accueil

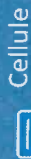
> **Mobiliser** la CCM

> **Diriger** l'organisation communale et

décider des actions à mettre en œuvre

> **Faire le lien** avec les acteurs extérieurs

> **Inform**er les habitants exposés



Cellule
secrétariat/intendance

> **Tenir** la main courante

> **Établir** les actes
administratifs adéquats

Responsable : **GIANNINI Audrey**

Suppléant : **Martine DUNOYER DE SEGONZAC**



Cette mobilisation est
toujours progressive
et en adéquation avec
l'évènement à gérer.

En orange :

Cellule de crise restreinte :
Équipes mobilisées dès la
phase « Mobilisez-vous »



Cellule Technique

> **Assurer** la reconnaissance terrain

> **Alerter** et mettre en sûreté les personnes

> **Mobiliser** les moyens matériels communaux

Responsable : **Charles BEVACQUA**

Suppléant : **Jean-Luc CAMBRA**

Membres mobilisables :

S.GIANNINI-T.PUGLIA G.BENMOUSSA -S.SCHNEIDER -
O.KRUPPERT - D.ALLACHE



Cellule Communication

> **Assurer** l'interface entre la commune et la
population

> **Alerter** les personnes

Responsable : **RUSSO ALEXANDRA**

Suppléant : **Jean-Pierre MONTCOUQUIOL**

Membres mobilisables :

Mélanie NIEL- KRYSS LOPEZ



Cellule Accueil

> Ouvrir le(s) centre(s) d'accueil

> **Assurer** l'accueil et la prise en charge
des sinistrés

Responsable : **Angèle CASTELLANO**

Suppléant : **Jean QUENCEZ**

Membres mobilisables :

Y.TSALBI - Céline CARDINALLI F.VAQUIER Accueil PCS



MISE EN ŒUVRE DU PCS : DÉPLOIEMENT DES ACTIONS

AR Prefecture

006-210600540-202600626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

1

Rôle des acteurs en **gestion** d'évènement

2

Activer le **dispositif** communal

3

Les **niveaux** communaux de sauvegarde

4

Communiquer avec la **vigie** Predict

5

En phase de **Veille**

6

En phase de

Vigilance

7

En phase de

Mobilisation

8

En phase de

Sécurisation

9

En phase de

Sécurisation maximale

10

En phase de

Post-Crise



ROLE DES ACTEURS EN GESTION D'ÉVÈNEMENT

Le maire reste responsable de la sauvegarde de sa population en toute circonstance



AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

Si, les capacités du D.O.S. et de ses équipes sont dépassées et/ou que l'évènement produit des effets excédant les limites communales nécessitant des moyens accrus et une coordination particulière.

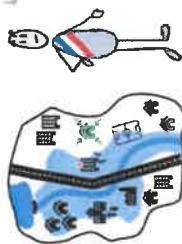
Le Préfet prend la Direction des Opérations (D.O.)



Directeur des Opérations D.O.



Directeur des Opérations de Secours D.O.S.



Commandant des Opérations de Secours C.O.S.

Gère la crise dans le Poste de Commandement Communal P.C.C.

Gère la crise dans le Centre Opérationnel Départemental C.O.D.

Vigilance

Mobilisation

Sécurisation

Sécu. Max.

Missions de sauvegarde

- > Informer
 - > Alerter
 - > Mettre à l'abri
 - > Interdire certains accès à
 - > Assister
- La population

Missions de secours

- > Protéger
 - > Soigner
 - > Médicaliser
 - > Évacuer d'urgence
- La population

Missions préfectorales

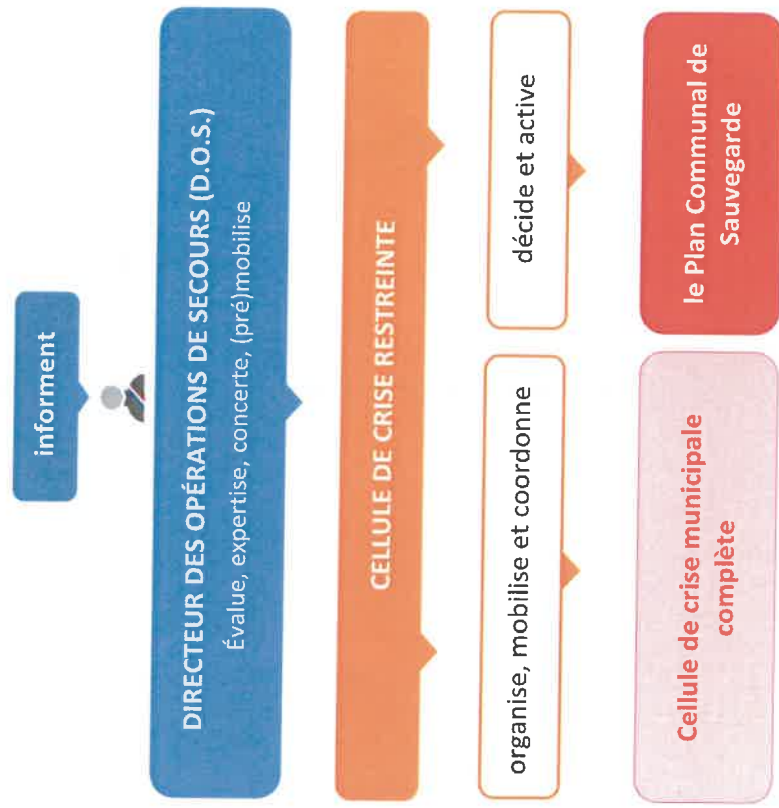
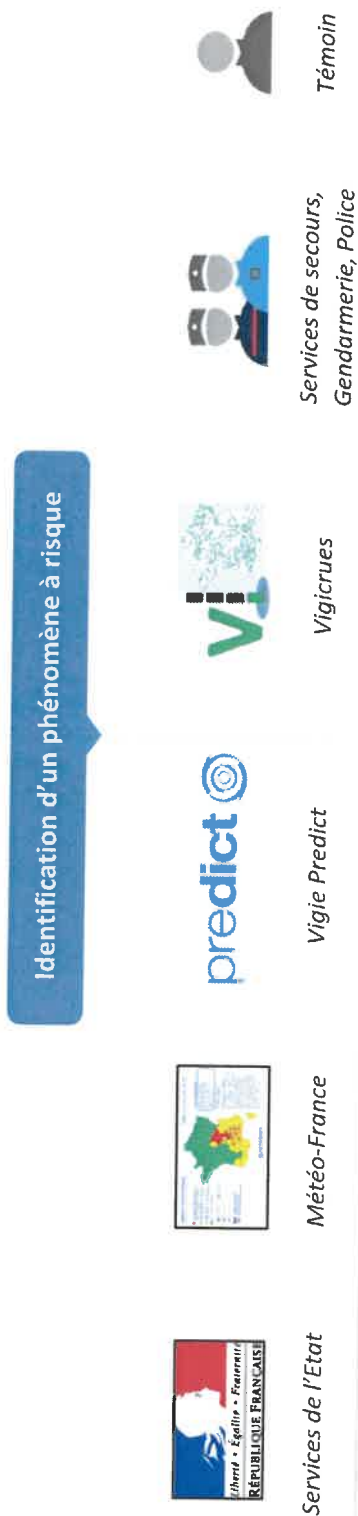
- > Activer le dispositif ORSEC
- > Coordonner les moyens à l'échelle départementale
- > Diriger les secours et interventions



ACTIVER LE DISPOSITIF DE SAUVEGARDE COMMUNAL

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026





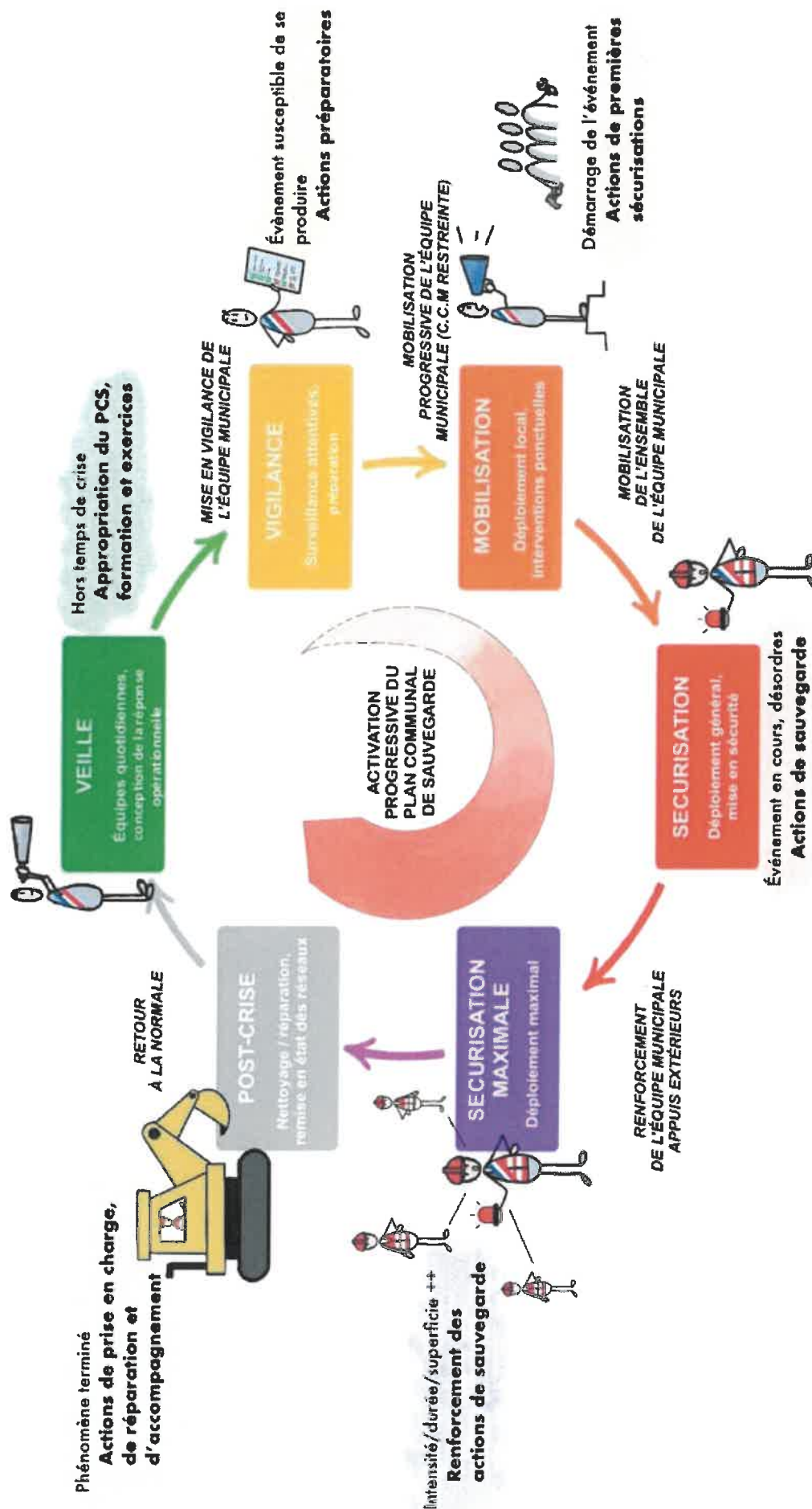
LES NIVEAUX COMMUNAUX DE SAUVEGARDE

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026



LES NIVEAUX DE SAUVEGARDE
définissent les temps de la crise et les
déclinent en actions opérationnelles





COMMUNIQUER AVEC LA VIGIE PREDICT – 24H/24 ET 7J/7

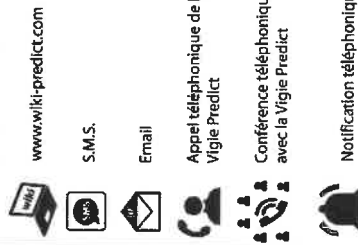
CONTACTER LA VIGIE PREDICT
24H/24 ET 7J/7

Les équipes de PREDICT sont à votre disposition pour vous aider dans vos prises de décisions face à un risque hydrométéorologique au :



04 67 17 11 11

LEGENDE DES VECTEURS DE COMMUNICATION :

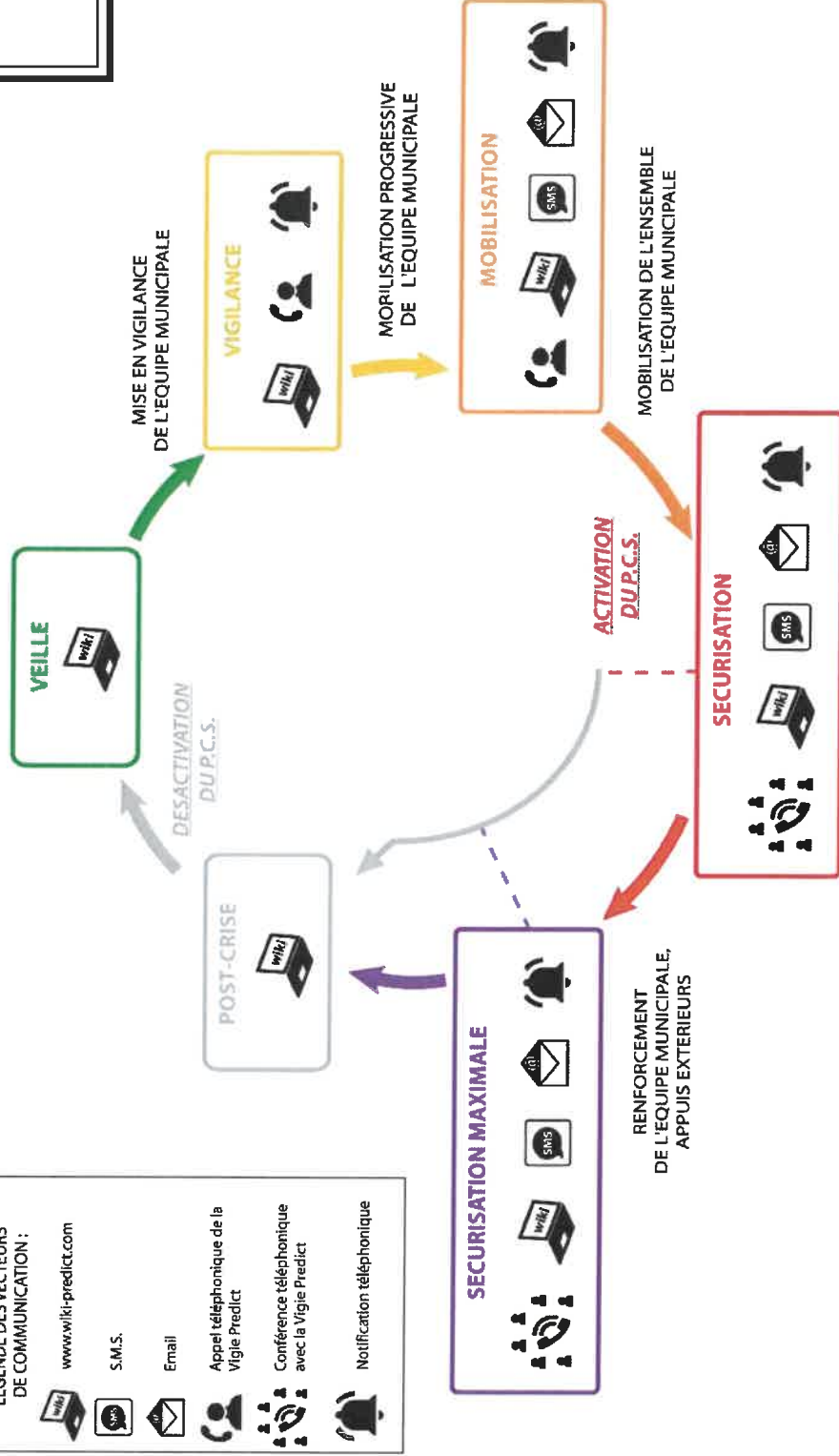


RECEVOIR UNE INFORMATION DE LA VIGIE PREDICT



006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

AR Prefecture



Hors temps de crise

Appropriation > Formation > Exercices



Organisation

Actions

MAINTENIR opérationnelle l'organisation communale de gestion des risques (P.C.S., moyens humains et matériels)

METTRE EN PLACE OU METTRE A JOUR, la ou les liste(s) des personnes vulnérables (isolées ou personnes âgées et/ou mobilité réduite).

TENIR les coordonnées des contacts à jours sur la plateforme wiki-predict.com
Elus / DST/ DGS/ Secrétaire de Mairie

NETTOYER régulièrement les linéaires de cours d'eau et rivières, les fossés, les grilles et les avaloirs qui permettent un bon écoulement des eaux pluviales

RESTER joignable



Équipe municipale



Équipe municipale



Équipe municipale



Technique



D.O.S

PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques (Météo-France, Préfecture, Predict...) / **CONTEXTUALISER** la vigilance : jour, nuit, semaine, week-end...

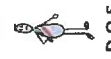
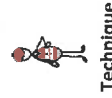
S'ASSURER de la disponibilité des équipes (membres de la Cellule de Crise Municipale restreinte) et du matériel

RECUEILLIR DES INFORMATIONS et **INVITER** les sites sensibles, l'école et les événements culturels et sportifs à adapter leur dispositif à la situation. **ENVISAGER** le maintien ou l'annulation des manifestations.

RECONNAÎTRE la situation sur le terrain et sur internet

S'ASSURER du bon nettoyage des linéaires de cours d'eau et rivières, les fossés, les grilles et les avaloirs qui permettent un bon écoulement des eaux pluviales.

DÉCIDER de déclencher la phase « **MOBILISATION** »





Activation du PCS



Actions préventives

Alerte et déploiement

Démarrage de l'événement



Actions



Organisation

OUVRIR progressivement votre Poste de Commandement Communal (P.C.C.) en Mairie. **VÉRIFIER** la disponibilité des moyens nécessaires à son fonctionnement (cartes d'actions, paper-board, chargeurs de téléphones, lampes avec piles de rechange, poste radio, bougies, feutres...).

ALERTER et **MOBILISER** progressivement votre équipe municipale

RENFORCER le suivi de la situation sur le terrain et internet. **DÉPLOYER** vos moyens matériels éventuels
VÉRIFIER les zones soumises aux ruissellements.

OUVRIR et **TENIR A JOUR** une main courante (décisions, actions terrain, appels entrants/sortants...)

ÊTRE EN RELATION avec les autorités : Pompiers, Gendarmerie, CD, Préfecture, Région (transport scolaire), communes voisines, Predict...

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

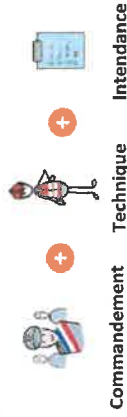
VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE





FERMER les voiries submersibles – Dans le cas des routes départementales, se **CONCERTE**r avec le conseil départemental

INFORMER/ALERTEr la population en zone à risque (cf. stratégie d'alerte communale) et **INFORMER** l'ensemble de la population de par les moyens d'alerte de masse (internet, réseaux sociaux, téléalerte, panneaux lumineux, application mobile...)

VÉRIFIER la disponibilité du centre d'accueil (cf. fiche centre d'accueil)
OUVRIR et **AGENCER** le centre si besoin

SÉCURISER les enjeux les plus vulnérables (campings, voiries, parkings....)

DÉCIDER de déclencher la phase «**SÉCURISATION** »





PCS actif

Actions de sauvegarde

Armement des centres > Sécurisation

Évènement en cours,
désordres

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026



Actions

Organisation

CONSTITUER l'ensemble de votre Cellule de Crise Municipale (C.C.M.)

ALERTER et **METTRE EN SÉCURITÉ** la population en appliquant la stratégie d'alerte communale
(cf. fiche)

RESTER EN CONTACT avec les autorités : Pompiers, Gendarmerie, CD,
Préfecture, communes voisines, Predict...

TENIR À JOUR la main courante

POURSUIVRE le suivi de l'évolution de la situation (terrain et Internet)

FERMER les routes inondées. Si route départementale, se **CONCERTE**r avec le Conseil Départemental



Commandement



Communication



Technique



Commandement



Secrétariat - Intendance



Commandement



Technique



Commandement



Technique

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE

Si école : **METTRE EN SECURITE** sur place ou **ÉVACUER** les personnes de l'école au centre d'accueil et **SÉCURISER** les transports scolaires :

- Informer le responsable d'établissement scolaire de la situation
- Prendre les dispositions nécessaires à l'accueil et à la garde des élèves suite à une évacuation ou un retour anticipé des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune.

Si ERP sensibles : Etablissement de santé, Zone d'activité etc., **METTRE EN SÉCURITE** ou **ÉVACUER** les personnes au centre d'accueil

ARMER votre centre d'accueil

Accueillir les personnes et les recenser au moment de leur entrée / départ du centre d'accueil (Fiche : Soutien aux populations) – Faire des bilans réguliers au DOS

S'ASSURER des solutions de continuité électrique et des moyens de communication

DÉCIDER de déclencher la phase «**SÉCURISATION MAXIMALE**»



MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE



SECURISATION MAXIMALE

PCS actif 

Renforcement des actions de sauvegarde



Actions

Organisation

Accroissement durée – intensité –
superficie de l'évènement

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE

RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise

ADAPTER votre organisation à l'ampleur du phénomène à gérer

SOLLICITER l'intervention de moyens supra communaux

POURSUIVRE la rédaction de la main courante

DÉCIDER de déclencher la phase « POST-CRISE »



Commandement



Commandement



D.O.S



Secrétariat - Intendance



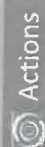
D.O.S



Court terme

Actions prioritaires

Actions prioritaires à mener
dès la fin de l'évènement



Actions

Organisation

INFORMER la population de la fin de l'évènement, des mesures prises pour l'accompagner et les inciter à rester prudent lors des déplacements

GÉRER LA COMMUNICATION avec les médias (radios, TV, presse écrite..) – Si possible,
NOMMER UN RÉFÉRENT média (cf. fiche dédiée « Gérer les relations avec les médias »)

ACTIVER/COORDONNER la Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C)/ Bénévoles (cf. fiche dédiée « Mobiliser la Réserve Communale de Sécurité Civile »)

POURSUIVRE la logistique d'accueil des sinistrés en lien avec les bénévoles (notamment les personnes isolées dans l'incapacité de retourner chez elle) (cf. fiches dédiées)

SÉCURISER les secteurs ou bâtiments impactés

SOLLICITER les renforts des moyens supra-communaux (humains/matériels) en coordonnant et concertant les actions de l'intercommunalité



Communication



POST-CRISIS

Court terme

Actions prioritaires

Actions prioritaires à mener dès la fin de l'évènement

Actions

Organisation

Si besoin, **GÉRER LES DÉCÈS MASSIFS** en réponse à l'appel de la Préfecture (cf. fiche dédiée)



D.O.S



D.O.S.



Synthèse



Béné



Technique



ccsc



Technique

GÉRER LES TRAVAUX prioritaires d'urgence en coordination avec l'intercommunalité-Guider les gestionnaires de réseaux pour la remise en état (électricité, téléphonie...) - (cf. fiche dédiée)

GÉRER LES DECHETS en concertation avec l'intercommunalité (cf. fiche dédiée)



D.O.S.



Technique

ENGAGER les démarches administratives d'indemnisation dès l'officialisation de l'arrêté ministériel CATNAT. Inciter les habitants à faire de même (cf. fiche dédiée)

**Secrétariat / Intendance**

FAIRE un retour d'expérience à chaud (cf. fiche dédiée)



Evaluation Synthèse



RETOUR À LA NORMALE

Moyen terme

Actions prioritaires

Actions à mener dès la fin des actions prioritaires



Actions



Organisation

RÉQUISITIONNER des moyens d'hébergements (gîtes d'étape, auberges, hôtels) pour l'accueil des sinistrés. Se coordonner avec les associations humanitaires (Croix Rouge...)



D.O.S



Bénévoles RCSC

POURSUIVRE l'accompagnement des familles sinistrées en coordination avec le CCAS / associations humanitaires



Évaluation / Synthèse



Bénévoles RCSC

FAIRE un retour d'expérience à froid : faire un bilan de la gestion de l'événement → identification des nouvelles zones impactées s'il y en a (cf. fiche dédiée)



Évaluation / Synthèse

FERMER progressivement les centres d'accueil (nettoyage, rangement matériel) et le poste de commandement communal (PCC)



Évaluation / Synthèse



Accueil

GÉRER LES DECHETS stockés (travaux, dépôts temporaires...) et les acheminer vers les centres de tri adéquats (cf. fiche dédiée)



Technique



EPCI / EPTB

FINALISER les démarches d'indemnisation (cf. fiche dédiée)



Secrétariat / Intendance

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE



RETOUR À LA NORMALE

Moyen terme

Actions prioritaires

Actions à mener dès la fin des actions prioritaires



Actions



Organisation

POURSUIVRE ET FINALISER en concertation avec les gestionnaires de réseaux, la remise en état des réseaux de communication (voies, téléphonie, électricité..)



D.O.S



Technique



METTRE A JOUR le PCS suite aux recommandations issues des retours d'expérience



Évaluation / Synthèse

CRÉER OU METTRE A JOUR le(s) Plan de Continuité d'Activité PCA (cf. fiche dédiée)



Évaluation / Synthèse

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE



FICHES MISSION

1

Fiche missions **DOS**

2

Fiche missions **Communication-Intendance**

3

Fiche **Armer** votre PC Communal

4

Fiche mission **Technique**

5

Fiche mission **Accueil**

6

Fiche **Armer** votre centre d'accueil

FICHE MISSION – DOS

INFORMER la population de la fin de l'évènement

SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI....) pour gérer la post-crise...(cf. fiches dédiées)

GÉRER la communication avec les médias

RÉQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire

PRÉVOIR des réunions de débriefing avec les équipes

MAINTENIR un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, etc.)

S'ASSURER auprès des équipes de la mise en sûreté de l'ensemble des enjeux exposés

SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin

MODULER la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine, week-end, manifestations, secteurs géographiques, intensité...).

S'ASSURER de la disponibilité des équipes

ENVISAGER le maintien ou l'annulation des manifestations prévues sur la commune

RENFORCER les équipes pour faire face à la situation

OUVRIRE le PC communal – cf. fiche dédiée

RESTER EN CONTACT avec les autorités (préfecture...)

APPLIQUER la stratégie d'alerte communale envers la population

DÉCIDER de la sécurisation et/ou de l'ÉVACUATION des personnes exposées vers les points de rassemblements et d'accueils

VEILLE

Equipes quotidiennes, pôle Sécurité/Environnement

POST-CRISE

Nettoyage / réparation, remise en état des réseaux

VIGILANCE

Surveillance soutenue et attentive, préparation

SECURISATION MAXIMALE

Déploiement maximal

MOBILISATION

Déploiement local interventions ponctuelles

SECURISATION

Déploiement général, mise en sécurité



ACTIVATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

MOBILISER progressivement la cellule de crise municipale
RENFORCER le suivi de la situation et DEPLOYER vos moyens communaux
ÊTRE EN CONTACT avec les autorités (préfecture...) – cf. fiche dédiée
DÉCIDER de l'information et de l'alerte aux populations – cf. fiche dédiée

FICHE MISSION – COMMUNICATION-INTENDANCE

INFORMER la population de la fin d'évènement**ACCOMPAGNER** les populations dans la post-crise (soutien....) - cf. fiche dédiée**POURSUIVRE et CLOTURER** la main courante**ENGAGER** les démarches d'indemnisation - cf. fiche dédiée**INCITER** les habitations à en faire de même**CLASSER et ARCHIVER** les documents relatifs à l'évènement survenu**OUVRIR** une main courante**DIFFUSER** un message d'information aux populations (cf. fiche dédiée)**POST-CRISE**
Nettoyage /
réparation, remise en état
des réseaux**POURSUIVRE** la rédaction de la main courante**S'ASSURER** de la mise en sécurité des populations exposées**SECURISATION MAXIMALE**
Déploiement maximal**ACTIVATION
DU PLAN
COMMUNAL DE
SAUVEGARDE****AIDER** l'équipe commandement à ouvrir le PC communal – cf. fiche dédiée**TENIR A JOUR** la main courante**ASSURER** l'accueil physique et téléphonique de la mairie**RENFORCER** les équipes de communication si nécessaire pour alerter les populations**ALERTER et METTRE EN SECURITE** les populations exposées – cf. fiche dédiée**TRANSMETTRE** aux équipes techniques, les personnes n'ayant pas répondu aux alertes téléphoniques**VEILLE**Equipes quotidiennes,
pôle Sécurité/Environnement**VIGILANCE**Surveillance soutenue et
attentive, préparation**MOBILISATION**Déploiement local
interventions ponctuelles**SECURISATION**Déploiement général,
mise en sécurité**TENIR A JOUR** une main courante**ASSURER** l'accueil du standard téléphonique**INFORMER** les populations (cf. fiche dédiée)**ALERTER** les populations en zone à risque (cf. fiche dédiée)



ARMER VOTRE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (P.C.C)

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

- PC CRISE/SAUVEGARDE



Une organisation adaptée à la commune

Un coordinateur :

le Directeur des Opérations de Secours (D.O.S)

- > Il n'y a qu'un seul coordinateur

Une Cellule de Commandement :

- > Nombre très limité de personnes

Une C.C.M

- > Une vingtaine de personnes

Accès restreint :

- > Personnes habilitées uniquement



Ravitaillement alimentaire
Repos des membres du P.C.C.



Centre de décision

- > Cartes d'actions / P.C.S
- > Main courante
- > Support type paper board, etc



Zone de communication

- > Téléphones
- > Portables et chargeurs
- > Ordinateurs et connexion internet



Logistique d'action dans la durée

- > Secours électriques du P.C.C. : groupe électrogène
- > Papiers, stylos
- > Éclairage de Secours lampes, bougies, etc.
- > Poste radio à piles pré réglé sur France inter (**99.9 FM**) ou France bleu (**94.4 FM**) avec piles de rechange
- > Intendance et logistique adaptées à la situation (couvertures, etc.)

DRESSER un 1^{er} bilan des dégâts

ACCOMPAGNER les équipes supra communales dans la gestion post-crise (déchets, travaux...) – cf. fiches dédiées

PARTICIPER aux opérations de nettoyage

S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel

RECONNAÎTRE la situation sur le terrain (cf. carte)

S'ASSURER du bon nettoyage des fossés, des grilles et des avaloirs

PRÉPOSITIONNER les barrières sur les axes submersibles (passage à gué...)

VEILLE
Equipes quotidiennes,
pôle Sécurité/Environnement

POST-CRISE
Nettoyage /
réparation, remise en état
des réseaux

S'ASSURER de la mise en sécurité
des populations

VIGILANCE
Surveillance soutenue et
attentive, préparation



**SECURISATION
MAXIMALE**
Déploiement maximal

MOBILISATION
Déploiement local,
interventions ponctuelles

**ACTIVATION
DU PLAN
COMMUNAL DE
SAUVEGARDE**

SECURISATION
Déploiement général,
mise en sécurité

POURSUIVRE le suivi de l'évolution de la situation

COMPLÉTER la fermeture des routes submergées

ASSURER l'accueil physique et téléphonique de la mairie

ALERTER et METTRE EN SÉCURITÉ les populations exposées
(cf. fiche stratégie d'alerte communale)

ÉVACUER les personnes vulnérables

S'ASSURER des solutions de continuité électrique et des
moyens de communication

RENFORCER le suivi de la situation

DÉPLOYER vos moyens matériels

FERMER les routes submergées (cf. fiches
dédiées)

ÉVACUER /SÉCURISER les parkings inondables

SÉCURISER les enjeux les plus vulnérables

ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles. **COORDONNER** leurs interventions.

MAINTENIR ouvert le centre d'accueil quelques temps après l'évènement

PROPOSER des solutions de logement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement

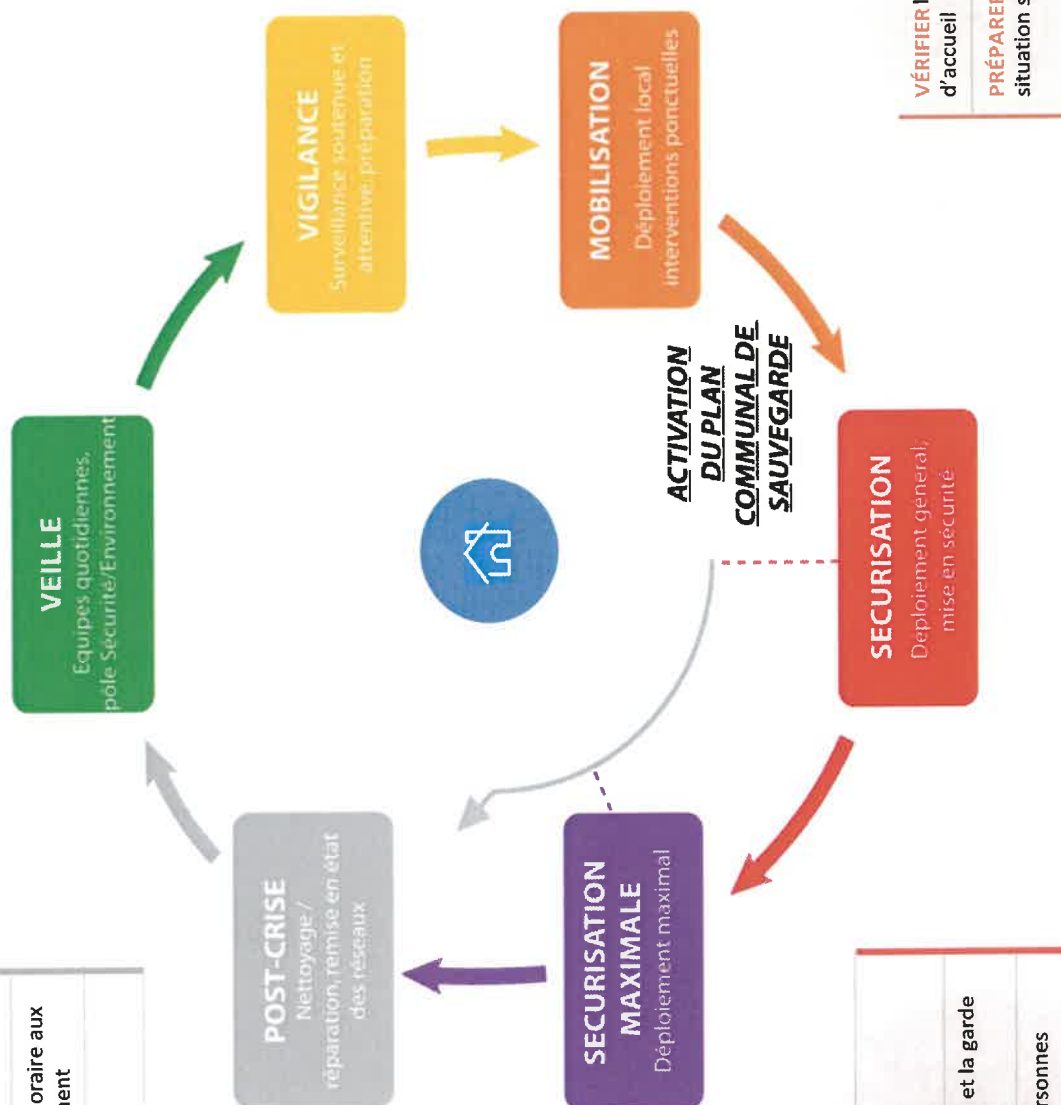
FERMER le centre d'accueil

S'ASSURER de la mise en sécurité des populations

ARMER et AGENCER les centres d'accueil

PRENDRE les dispositions nécessaires à l'accueil et la garde des élèves suite à un retour anticipé

TRANSMETTRE aux équipes techniques, les personnes n'ayant pas répondu aux alertes téléphoniques



VÉRIFIER la disponibilité du ou des centres d'accueil

PRÉPARER l'ouverture des centres d'accueil si la situation s'aggrave (cf. fiche dédiée)



ARMER VOTRE CENTRE D'ACCUEIL

Liste des centres d'accueil potentiels :

Nom / Adresse	Capacité d'accueil
Centre Culturel des Gras	
Réfectoire de Condamine	200 places disponibles
Réfectoire de l'école de La Condamine	
Réfectoire	60 places disponible
Salle bibliothèque	200 places disponibles

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026



Organisation de centre d'accueil



Accueil

- > Téléphones
- > Talkie-walkie
- > Main courante
- > Papier
- > Stylos
- > Tables
- > Chaises
- > Etc.



Restauration

- > Eau potable
- > Cafetière, bouilloire
- > Café, thé
- > Pain
- > Soupes lyophilisées
- > Etc.



Dortoir

- > Matelas
- > Couvertures
- > Etc.



Logistique permettant un fonctionnement dans la durée

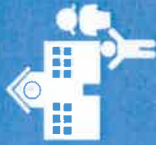


Logistique

- > Secours électrique
Éclairage de secours (lampes, bougies...)
- > Poste radio à piles préchargé sur France Bleu
- > Intendance et logistique adaptés à la situation etc.

LES FICHES SUPPORTS – PENDANT/APRÈS

- 1 Sécuriser les sites sensibles
- 2 Sécuriser les établissements éducatifs et les transports
- 3 Sécuriser les voiries et passages à gué
- 4 Fiches gestion post-crise



SECURISER LES SITES SENSIBLES :



Camping



École et crèche



Établissement médicalisé



Zone d'activité



Aire des gens du voyage



AR Prefecture

006-210600540-20260626-06-2026-DE
Reçu le 29/06/2026

POURQUOI ?



PROTÉGER et SAUVEGARDER les occupants des sites sensibles



DÉFINIR une stratégie opérationnelle de mise en sûreté et/ou d'évacuation



QUI ?

D.O.S.

Maire ou Préfet

Responsable de site



Les directives cadres et protocoles existants

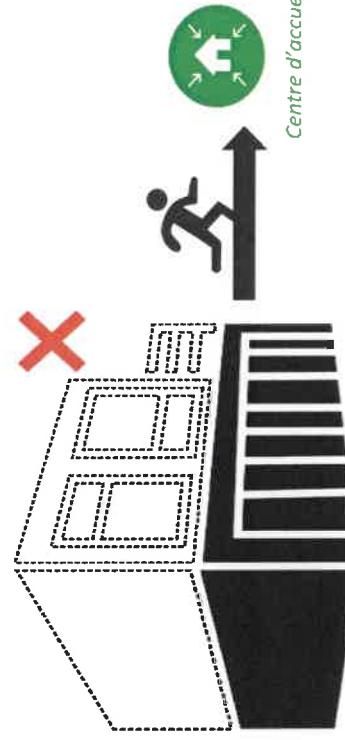
- Le Plan ORSEC
- POMSE et PPMS
- Classification SEVESO

CONTACT

Cf : annuaire de crise



MISE EN SÉCURITÉ sur place (étages refuges)
en cas d'une **montée des eaux**



Centre d'accueil

ÉVACUATION préventive du site (pas d'étage refuge opérationnel)

QUAND ?

RÉALISER les retours d'expérience pour les sites sensibles

TENIR informées les autorités de la situation et des besoins éventuels

POST-CRISE

VÉRIFIER que les occupants soient bien évacués

ÊTRE en relation permanente avec le responsable de site

SÉCURISATION MAXIMALE

METTRE EN SÉCURITÉ ou ÉVACUER les occupants du site

ARMER le centre d'accueil

SÉCURISATION

COMMENCER à préparer la mise en sûreté sur place ou l'évacuation

MOBILISER le personnel communal

TENIR INFORMÉS les responsables de site

MOBILISATION

DÉFINIR la stratégie opérationnelle (moyens humains et matériels)

SUIVRE l'évolution de l'évènement

ÊTRE EN CONTACT avec le responsable du site

VIGILANCE

IDENTIFIER tous les sites sensibles

S'ASSURER de la cohérence entre PCS et documents cadres (PPMS, POMSE, Plan ORSEC, classification SEVESO ...)

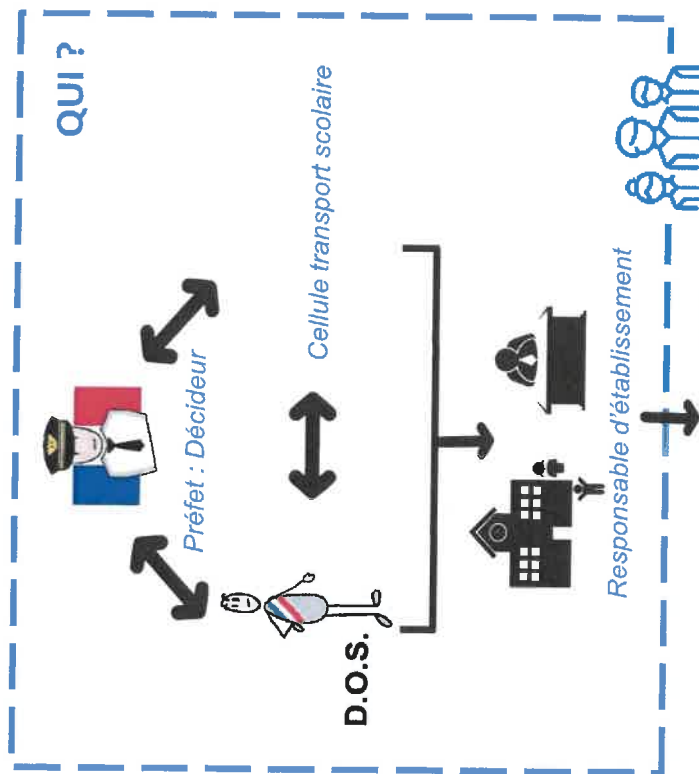
VEILLE



SECURISER LES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS ET LES TRANSPORTS

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026



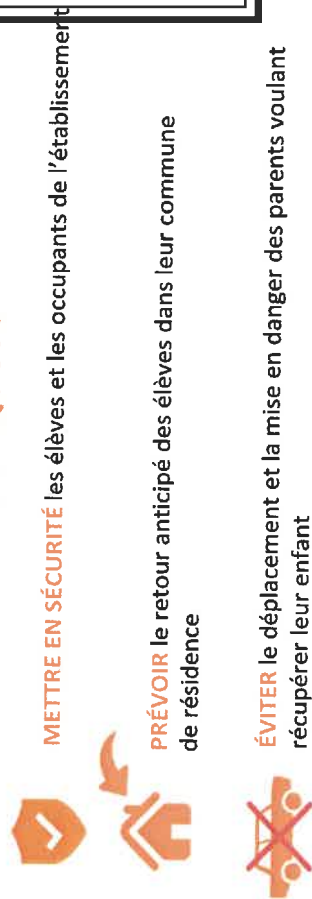
Mise en sûreté sur place
(cf. Fiche Sécuriser les sites sensibles)

Retour anticipé



QUI ?

POURQUOI ?



RETOUR ANTICIPÉ DES ÉLÈVES



FIXER les conditions de mise en sécurité des élèves et du retour des élèves dans leur commune de résidence

ÊTRE EN POSSESSION du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) à jour du ou des établissements scolaires



SECURISER LES VOIRIES ET PASSAGES A GUE

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

PENDANT

En Agglomération :



SOLLICITER l'accord du service des routes du Conseil Départemental pour fermer la Route Départementale **avec l'équipe technique**

Hors Agglomération :



INFORMER le service des routes du Conseil Départemental pour qu'il effectue sa fermeture

ENVOYER un mail avec photo horodatée

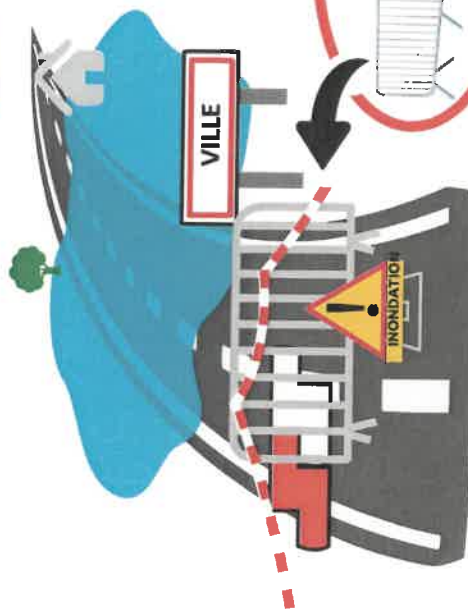
APRÈS

ATTENDRE le service des routes du Conseil Départemental pour la réouverture des routes



MISSIONS

Route sans barrière fixe



Cf : annuaire de crise

D.O.S.

Maire



Prendre en photo les barrières positionnées puis diffuser aux partenaires

Récupérer et installer le matériel adéquat



Sécurisation passage à gué



Photo horodatée



PHASES DE GESTION : POST-EVENEMENT

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE

predict

2 phases se succèdent dans les missions post-événement

POST-CRISE = URGENCE APRÈS LA CRISE

Début lorsque les événements naturels et technologiques sont terminés (Ex : les eaux se retirent et le risque de nouvelles crues est définitivement écarté).
Durant cette phase, la **priorité est donnée à la population et aux travaux d'urgence** : **soutien de la population** (dont les démarches d'indemnisation), **bilan des dégâts, prise en charge des sinistrés** et gestion des **travaux d'urgence** (voiries, bâtiments fragilisés, ouvrages...).

RETOUR A LA NORMALE

Phase pendant laquelle la commune et les gestionnaires de réseaux doivent **rétablir les réseaux de communication** (voiries, téléphonie, électricité...), proposer des solutions de logement temporaires aux sinistrés.
Un/des **Retour(s) d'Expériences** sont recommandés afin d'améliorer les dispositifs existants (mise à jour PCS...). Les démarches d'indemnisation sont à finaliser lors de cette phase.

Fin de l'évènement

POST-CRISE = URGENCE APRÈS LA CRISE

Jusqu'à 1 semaine

RETOUR A LA NORMALE

Jusqu'à 3 mois

SOUTIEN AUX SINISTRÉS

BILAN DES DÉGÂTS

RÉTABLISSEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS

PROCÉDURES D'INDEMNISATION

RETOUR D'EXPÉRIENCES

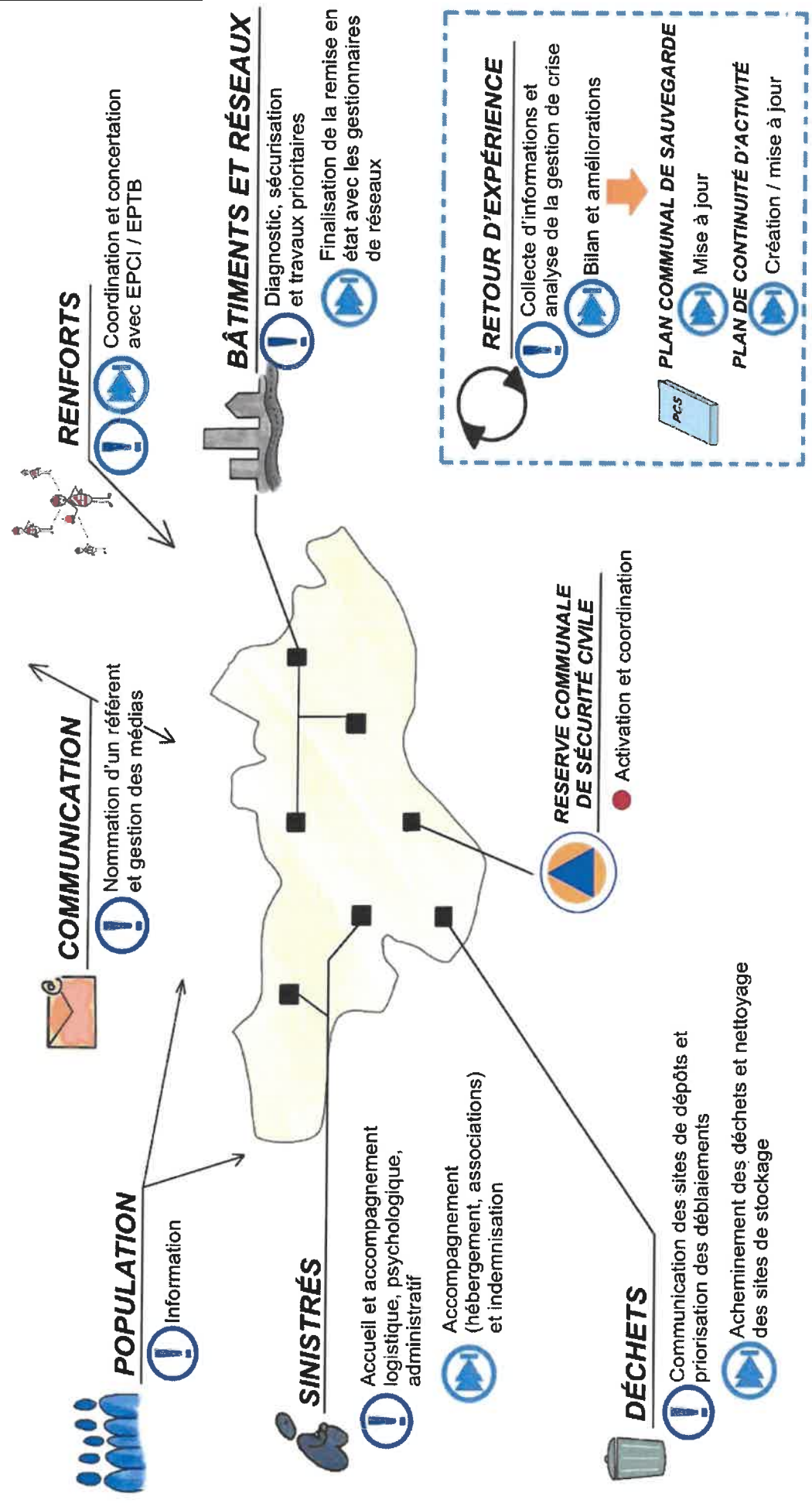


PHASES POST-ÉVÈNEMENT

! Post-crise (Court terme)

! Retour à la normale (Moyen-long terme)

Accompagnement des sinistrés
> Diagnostic et réparations
> Retour d'expérience





MOBILISER LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

AR Prefecture

006-210600540-20260626_069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

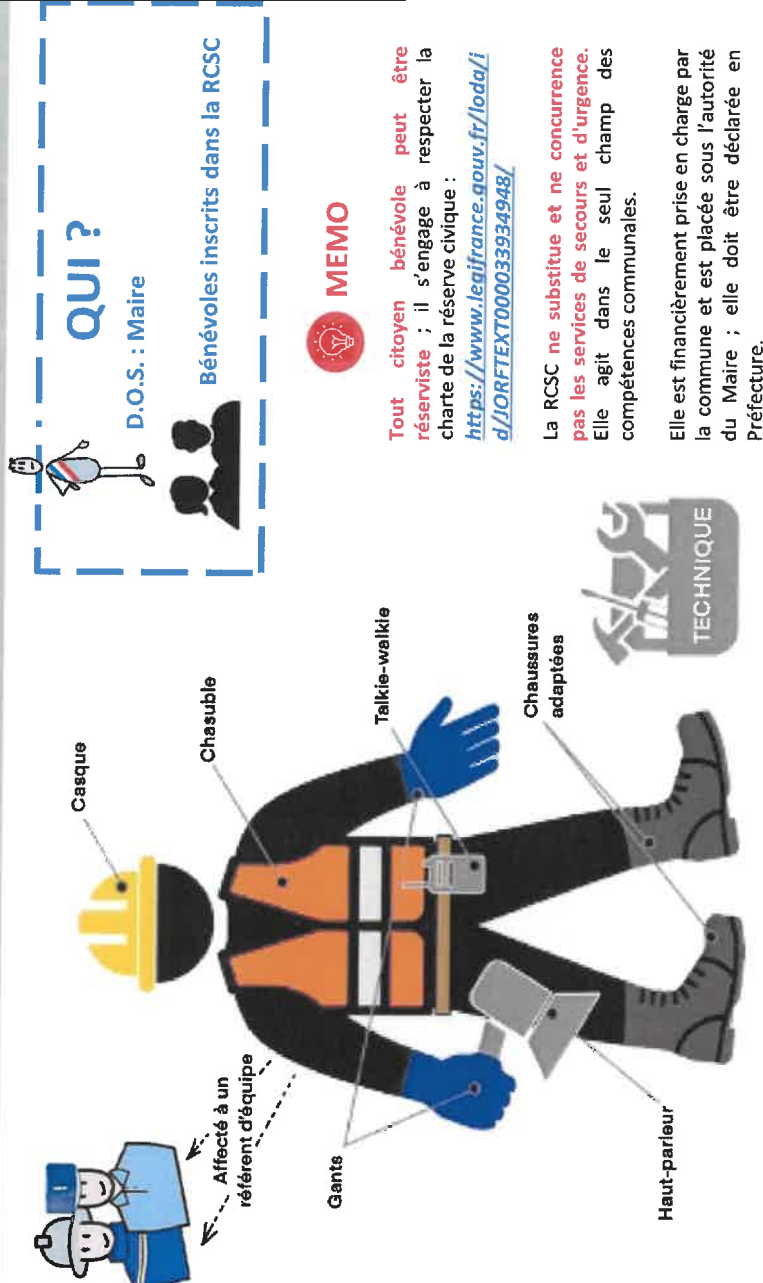
VEILLE — VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE



POURQUOI ?

- **DONNER** un cadre juridique aux bénévoles
- **RENFORCER** les capacités locales de gestion de crise
- **MOBILISER** la solidarité locale pour apporter un soutien et une assistance aux populations

MEMO

Tout citoyen **bénévole** peut être **réserviste** ; il s'engage à respecter la charte de la réserve civique : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/i d/JORFTEXT0003394948/>

La RCSC ne substitue et ne concurrence pas les services de secours et d'urgence. Elle agit dans le seul champ des compétences communales.

Elle est financièrement prise en charge par la commune et est placée sous l'autorité du Maire ; elle doit être déclarée en Préfecture.

MISSIONS

En fonction des compétences et capacités

• **TECHNIQUE**

• **PREVENTION/ SOUTIEN**

AVANT

- **SENSIBILISER** et **INFORMER** la population sur les risques
- **PREPARER** la population aux comportements à adopter face aux risques

PENDANT

- **PARTICIPER A L'ALERTE / L'ALERTE / ET LE SOUTIEN** des personnes les plus vulnérables (isolées, âgées, handicapées...) par téléphone ou porte à porte
- **ACCUEILLIR et GÉRER les SINISTRÉS** dans le(s) centre(s) d'accueil

APRES

- **ASSISTER LES SINISTRÉS** dans leurs démarches administratives
- **COLLECTER et DISTRIBUER** les **DONS** matériels au profit des sinistrés (cf. fiche dédiée)
- **ASSISTER LES SINISTRÉS** dans le nettoyage ou la remise en état des habitations (gestion des déchets)



SOUTIEN AUX POPULATIONS

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026 VEILLE VIGILANCE MOBILISATION SÉCURISATION SÉCURISATION MAXIMALE POST-CRISE

POURQUOI ?

MOBILISER la solidarité locale pour apporter un soutien et une assistance aux populations

DEPLOYER les mesures d'accompagnement d'aide aux sinistrés

ANTICIPER la saturation des centres d'accueil



MEMO

Guide ORSEC Départemental – Dispositions générales Mode d'action « Soutien des populations » - Direction de la Sécurité Civile

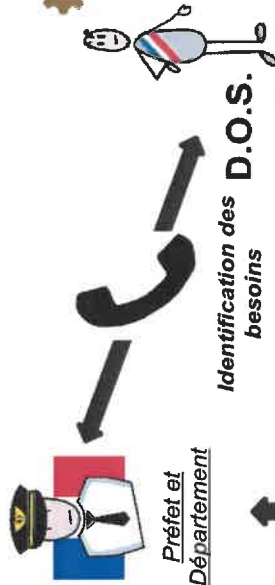
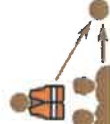


COMMENT ?

IDENTIFIER les personnes ressources en lien avec les acteurs associés

METTRE en œuvre les actions de soutien

COORDONNER des associations, réservistes et bénévoles à l'échelle locale



Prefet et Département

Identification des besoins D.O.S.

Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)

Associations, réservistes et bénévoles

MISSIONS

URGENCE

ORGANISER et **ASSURER** l'armement des Centres d'Accueil et de **REGROUPEMENT** (CARE) : matériels (lit, couverture, ...) et vivres (boisson, nourriture, ...) pour la population

ACCUEILLIR et **SOUTENIR** les personnes sinistrées présentes dans le centre d'accueil et les **RECENSER**

TRANSMETTRE régulièrement cette fiche à l'équipe en Mairie

ACCOMPAGNEMENT

SOUTENIR et **PROPOSER** une aide médico-psychologique

ORGANISER et **DIFFUSER** des ravitaillements dit intermédiaires à la population

ASSURER la surveillance et la protection des biens sinistrés

INFORMER et **AIDER** administrativement les sinistrés

AIDER à l'habitabilité pour la remise en état sommaire des habitations

POST-EVENEMENTIELLE

ASSURER l'hébergement pour orienter les populations vers des lieux préalablement identifiés :

- Hébergements plus confortables pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines (hôtels, gîtes...)
- Chez de la famille, des proches, ...

POURSUIVRE les démarches d'indemnisation

RECONSTRUIRE les enjeux impactés en prenant en compte l'événement produit



GERER LES DECHETS

POURQUOI ?



QUI ?

Maire



ANTICIPER pour mieux gérer un afflux de déchets importants

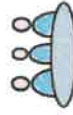


FAVORISER le retour à la normale dans les meilleurs délais



PRÉVENIR des risques sanitaires et environnementaux

Maire
Entreprises
Associations
Réservistes



Structures compétentes (EPCI, syndicats, ...)

Structures compétentes (EPCI, syndicats, ...)

AVANT

CHOISIR le lieu de stockage temporaire



DESIGNER une ou plusieurs personnes en charge de la coordination de la collecte



PREMIERE SEMAINE

MOBILISER des agents, entreprises, bénévoles, réservistes, associations, ...

ETRE en relation avec les EPCI compétents pour la mise à disposition du matériel (bennes, ...)

RETABLIR l'accessibilité des zones sinistrées

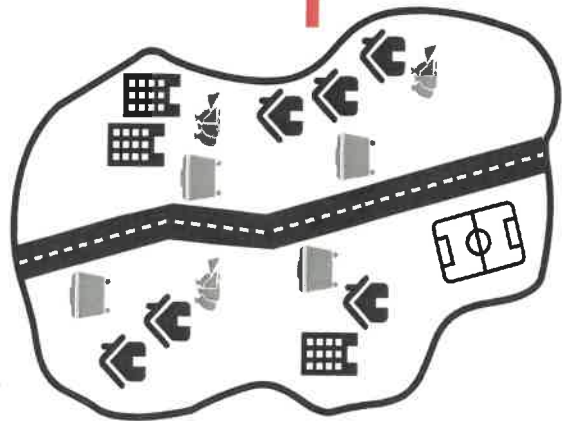
SEMAINES SUIVANTES

ETABLIR une stratégie de collecte et de pré tri en 3 flux

VEILLER à informer les services des routes Départementales, des fermetures de voiries et noria de véhicules

REMETTRE en état les zones de regroupement de déchets

Bennes



Sans lignes électriques et canalisation souterraines



Hors zone inondable



Etablir un pré-tri

Déchets électriques, électroniques, mobiliers non valorisables



FILIERE DE TRAITEMENT



Lieu de stockage à proximité (24h/7j)

Accessible par des véhicules spécialisés

A proximité des grands axes (Départementale, ...)

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

CONTACT

Cf : annuaire de crise

POST-CRISE

AR Prefecture

006-210600540-20260626_069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

VEILLE

VIGILANCE

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE



GERER LES TRAVAUX D'URGENCE



D.O.S

Intervention

Communication

Gestionnaires réseaux

Intercommunalité

Département

Etat



QUAND ?

URGENCE

RETOUR A LA NORMALE

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

MOBILISATION

SÉCURISATION

SÉCURISATION MAXIMALE

POST-CRISE

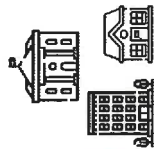


EN CAS DE COUPURE D'EAU POTABLE...

- Si l'eau impropre à la consommation : **informer immédiatement les administrés via les vecteurs d'alerte communaux (automate d'appel, réseaux sociaux, site internet, appels....)**
- Mettre en place des **solutions de distribution temporaires** :
 - Dans le cas d'une régie :
acheminer de l'eau potable sur la commune
 - En cas de délégation : **contacter le gestionnaire pour appliquer les conditions de distribution prévues au contrat.**
- Déterminer un ou des **lieu(x) de distribution.**
- **Communiquer** sur le ou les lieu(x) et sur les **consignes à suivre.**

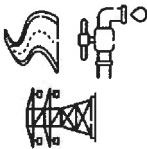
SECURISER les bâtiments publics / privés

- Assurer l'accès pour le passage des experts
- Renforcer les structures si fragilité
- Nettoyer/Remettre en état les locaux



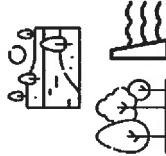
RETABLIR les réseaux et les voies de communication

- Nettoyer les voiries / Réparer les dysfonctionnements sur les réseaux
- Coordonner les missions de remise en état avec les acteurs associés et compétents



SE COORDONNER avec les structures intercommunales pour les travaux spécifiques si besoin :

- Retirer les embâcles résiduels
- Traiter la végétation déstabilisée (consolidation des berges, élagage, etc.)
- Conforter les ouvrages (digues, bassins, ponts, etc.)



Prioriser les travaux en identifiant les enjeux les plus sensibles avec l'ensemble des acteurs associés (communes, interco, syndicats, gestionnaires de réseaux...)



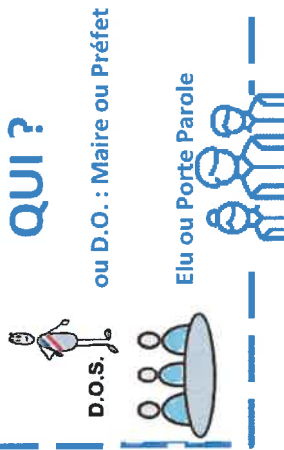
MEMO : Le pouvoir de police en lien avec les travaux d'urgence. Pour plus d'information, se référer à l'article R.214-44 du Code de l'environnement.

GERER LES RELATIONS AVEC LES MEDIAS

POURQUOI ?

- ALERTER** et **INFORMER** la population sur l'évolution de la situation
- RASSURER** la population pour éviter des mouvements de panique
- EVITER** la propagation de rumeurs non fondées

QUI ?



COMMENT ?

- VERIFIER** l'information auprès des remontées de terrain
- COMMUNIQUER** avec clarté et transparence
- POINTS PRESSE** et **COMMUNIQUES** DE PRESSE réguliers

Les médias traditionnels

Les médias sociaux



MEMO

Comment utiliser les réseaux sociaux en gestion de crise ? – ENSOSP, Sciencespo.aix

AVANT

- IDENTIFIER** un référent ou une équipe dédiée à la communication
- DETERMINER** un lieu de rassemblement pour l'installation des médias, à l'écart du poste de commandement

PENDANT

- IDENTIFIER** un interlocuteur unique
- ETABLIR** une stratégie de communication :
 - Les faits
 - Les mesures de secours mises en place et consignées à respecter
 - Les différents numéros de téléphones à contacter pour obtenir des renseignements

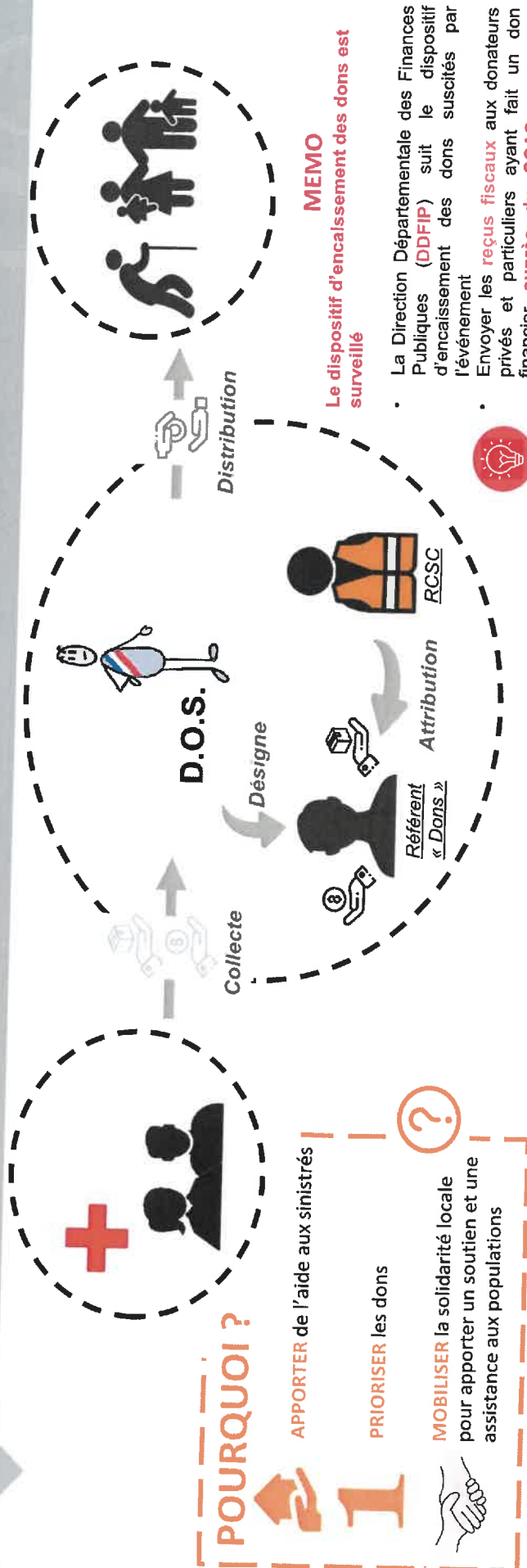
ORIENTER les journalistes vers des lieux sécurisés

APRES

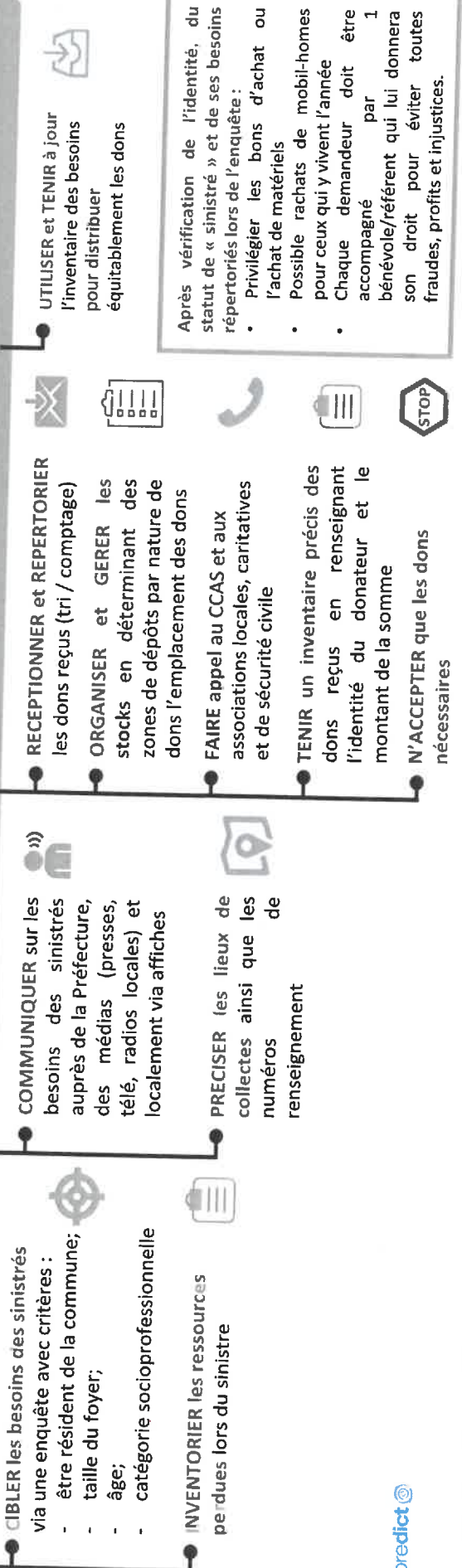
- POURUIVRE** la communication pour établir un bilan final de l'évènement
- COORDONNER** avec le préfet, la trame du discours post-évènement
- S'APPUYER** sur le porte parole communal ou référent pour gérer la pression médiatique
- REALISER** un retour d'expérience sur la gestion des relations avec la presse

MISSIONS

COLLECTER ET DISTRIBUER LES DONS



APRES



QUAND ?



URGENCE

RETOUR A LA NORMALITE

GERER LES DECES MASSIFS



QUI ?

D.O.S

Préfecture

CRÉÉ



LE MAIRE

GÈRE

Le Suivi Quotidien des Décès
(SQD) :

- Le SQD informe quotidiennement la Préfecture du nombre de décès, des noms, prénoms, dates de naissance et de décès
- Le SQD est mis en fonctionnement sur ordre du Préfet

Mesures à mettre en place sur la commune :

- Elargissement de la plage horaire d'ouverture des services d'état civil,
- Renforcement du nombre d'agents affectés dans les services d'état civil,
- Elargissement des plages d'ouverture des cimetières,
- Renforcement du nombre d'agents des services de conservation des cimetières ou du personnel affectés au terrassement (s'il s'agit d'agents communaux) ou mobilisation par la commune de moyens de terrassement privés.
- Lorsque les **moyens communaux sont insuffisants**, le maire saisit la **Coordination Funéraire Départementale (CFD) auprès de la Préfecture pour faire part de ses besoins**

MEMO : La Préfecture active la Coordination Funéraire Départementale (CFD) qui coordonnera et organisera les funérailles et transports des corps avec les opérateurs funéraires.

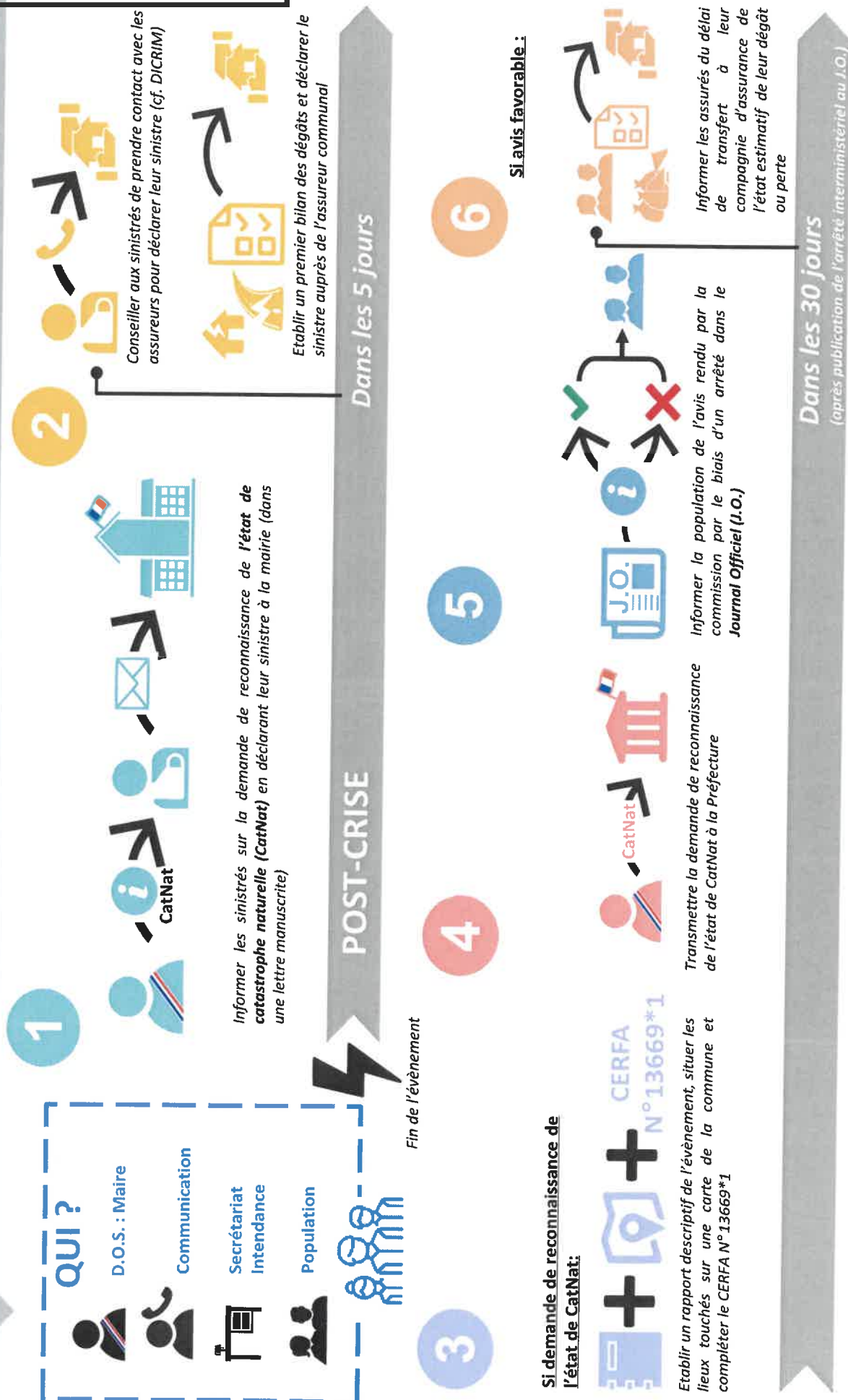
Pour plus d'informations :

ORSEC – Gestion des décès massifs procédures communes - 9 décembre 2005 PREAMBULE

<https://www.paho.org/disasters>



REALISER LES DEMARCHES D'INDEMNISATIONS



CONDUIRE UN RETOUR D'EXPERIENCE (REX)



QUI ?

Ensemble des cellules

Services de secours et de sécurité

Etat

Associations de riverains

Un retour d'expérience organisé à l'issue d'une catastrophe permet de **tirer un certain nombre d'enseignements** afin de diminuer les conséquences néfastes d'événements analogues s'ils doivent se reproduire. Il permet également de récolter les éléments constitutifs du maintien de la conscience du risque. Il se conduit en suivant **4 grandes étapes** :

1

Collecte des informations

Collecter les éléments permettant de synthétiser ce qui s'est passé : observations, photographies, vidéos, témoignages, comptes-rendus, mails courantes, retours réseaux sociaux, etc.

2

Analyse gestion de la crise

Découper la crise selon le cycle des prises de décisions (*réception de l'alerte, Diffusion des messages, évacuation, etc.*) et pour chaque séquence définir : le contexte, les décisions et les actions entreprises et leurs conséquences.

3

Propositions de mesures

Propositions concrètes d'améliorations et de mesures correctives à apporter au PCS sur les aspects techniques (actions ou procédures) et organisationnels (responsabilités, compétences).

4

Mise à jour du PCS

Désigner une personne chargée de la **modification effective du document**.

MEMO : Quelques infos utiles

Pour aider à la conduite du REX, l'analyse de l'événement peut se faire en listant les points forts et les éléments favorables, mais aussi **les points d'efforts** ou les **éléments défavorables** pour chacune des thématiques suivantes :

Chaîne d'alerte, activation du PCS, mobilisation des moyens

Alerte et transmissions d'informations à la population

Actions techniques et logistique (avant, pendant, après la crise)

Ouverture et gestion de l'accueil des sinistrés

ELABORER / METTRE A JOUR UN PCA



QUI ?

D.O.S

Tous les services municipaux

Intercommunalité

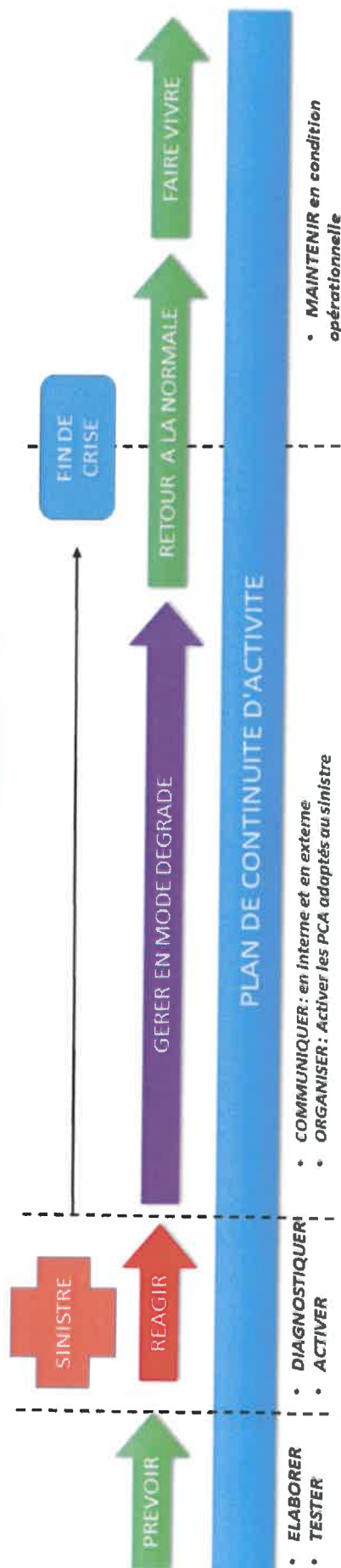
Le Plan de Continuité d'Activité est un outil d'organisation et de gestion de crise qui permet de répondre aux enjeux de sécurisation de la population et au maintien des missions essentielles du service public local. Son but : anticiper un événement qui perturbe gravement l'organisation normale de l'entité et mettre en place une stratégie qui permet d'en limiter l'impact.



MEMO : Pour constituer son PCA

<https://www.mementodumaire.net/dispositions-generales-2/la-post-catastrophe/dap4-plan-de-continuite-dactivite/>

Les grandes étapes d'un PCA



Les points clés pour élaborer ou mettre à jour un PCA :

- Nommer au minimum un référent PCA
- Décider des services communaux à couvrir par le PCA – assurer les missions essentielles en cas de sinistre majeur
- Définir des scénarios de "crise" pour maintenir les capacités des services communaux à faire aux besoins quotidiens des populations
- Définir les actions à entreprendre en cas de sinistre permettant aux personnels de poursuivre/reprendre une activité "normale" dans un délai satisfaisant – mesures de protection
- Communiquer auprès des agents communaux/ EPCI de rattachement sur le contenu du document.
- S'assurer de la mise à jour régulière du document en s'appuyant sur des retours d'expérience





LES FICHES RÉFLEXES MULTIRISQUES

- > Inondation
- > Neige / Verglas
- > Tempête
- > Feux de forêts
- > Mouvement de terrain
- > Séisme
- > Transport de Marchandises Dangereuses
- > Pandémie
- > Canicule
- > Grand froid
- > Pluies intenses (inondation rapide)
- > Orage

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

FICHE RISQUE – INONDATION

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

DOS

DOS

DOS

INFORMER la population de la fin de l'évènement

DOS

SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI....) pour gérer la post-crise...

DOS

GERER la communication avec les médias

DOS

REQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire

DOS

PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes

DOS

MAINTENIR un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, etc.)

DOS

GERER les relations avec les médias (presse, TV, radio...)

DOS

S'ASSURER auprès des équipes de la mise en sureté de l'ensemble des enjeux exposés

DOS

SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin

DOS

POST-CRISE

Nettoyage / réparation, remise en état des réseaux

SECURISATION MAXIMALE

Déploiement maximal

Inondation généralisée

ETRE EN CONTACT avec les autorités (préfecture, Conseil Départemental, SDIS...)

DOS

OUVRIR le PC communal

DOS

RENFORCER les équipes pour faire face à la situation

DOS

SECURISER les accès exposés (parkings, voiries...)

TECHNIQUE

OUVRIR et AGENCER un ou plusieurs centres d'accueil

ACCUEIL

ALERTER les populations via les vecteurs de communication

DOS / COMMUNICATION

METTRE EN SECURITE/EVACUER les personnes exposées.

DOS / TECHNIQUE

VEILLE

Equipes quotidiennes
pôle Sécurité Environnement

VIGILANCE

Surveillance attentive, alerte, préparation

Fortes pluies prévues

MOBILISATION

Déploiement local, interventions ponctuelles

SECURISATION

Déploiement général, mise en sécurité

Inondation importante

Débordements de cours d'eau ou remontées de nappes

Amplifié en zone urbaine avec imperméabilisation des sols

RECEVOIR les messages de vigilance émis par les services de l'Etat.

MODULER la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine..)

ENVISAGER le maintien/annulation de toutes les manifestations prévues sur la commune

MOBILISER progressivement la Cellule de Crise Municipale

RECEVOIR les messages des autorités

DOS

MOBILISER progressivement la cellule de crise municipale

DOS

RENFORCER le suivi de la situation et DEPLOYER vos moyens communaux

DOS

FERMER les accès aux voiries exposées et SECURISER les enjeux les plus vulnérables (campings, voiries, parkings...)

TECHNIQUE

INFORMER la population si nécessaire, conformément à la stratégie d'information communale

DOS / COMMUNICATION

TENIR A JOUR une main courante

SECRETARIAT

predict

FICHE RISQUE – FORTES CHUTES DE NEIGE

SECRETARIAT

ETABLIR ou METTRE A JOUR le registre nominatif
des personnes vulnérables vivant sur la commune

VEILLE

Equipes quotidiennes,
pôle Sécurité EnvironnementEpisode neigeux
attendu

VIGILANCE

Surveillance attentive,
interventions préparéesPREPARER les stocks de traitement
des voiries (sel/sable/sciure) et
matériel de déneigement (pelles,
tracteur, lame, chaînes, gazoil, ...)

REALISER les actions préventives

TECHNIQUE

DOS



POST-CRISE

Nettoyage / réparation,
remise en état des réseauxMAINTENIR une équipe
d'intervention sur le terrain

DOS

SOLLICITER l'intervention des
moyens supra communaux si besoin

DOS

Episode neigeux
exceptionnelSECURISATION
MAXIMALE

Déploiement maximal

RENFORCER les équipes pour faire face à la
situation

DOS

OUVRIER le PC communal

SECRETARIAT

RESTER EN CONTACT avec les acteurs de la gestion
de crise (Préfecture, Conseil Départemental...)

DOS

POURSUIVRE les actions de déneigement et de
sécurisation des accès aux sites sensibles

TECHNIQUE

FERMER les voiries présentant un danger (verglas,
congrèze ...)

TECHNIQUE

S'ASSURER de la mise en sécurité des enjeux
(personnes vulnérables, naufragés de la route ...)

DOS

S'ASSURER des solutions de continuité des réseaux
(d'eau, d'électricité, de communication)

TECHNIQUE

OUVRIER et AGENCER un centre d'accueil ou site
dédié sécurisé chauffé

ACCUEIL

MOBILISER progressivement la cellule de crise
municipale

DOS

SECURISER les écoles et les transports scolaires

DOS

APPLIQUER la stratégie d'information communale
via les vecteurs de communication disponiblesDOS /
COMMUNICATIONDENEIGER et SECURISER les accès aux sites
sensibles (ERP sensibles, professionnels de santé,
lieux public ...), axes prioritaires, parkings et
trottoirs

TECHNIQUE

Renforcement des chutes de
neige ou maintien des
conditions neigeusesLa neige peut provoquer des perturbations sur les réseaux
(routiers, ferroviaire et aérien), des dégâts sur les infrastructures
(serres agricoles, toit plat...), des impacts sur les câbles électriques
/ téléphoniques et la végétation (chutes de branches...)Facteurs aggravants :
vague de froid et/
ou vent (congrèzes)

FICHE RISQUE – TEMPETE

INFORMER la population de la fin de l'évènement

DOS

SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI...) pour gérer la post-crise

DOS

GERER la communication avec les médias

DOS

REQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire

DOS

PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes

DOS

POST-CRISE
Nettoyage / réparation,
remise en état des réseaux**MAINTENIR** un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, Préfecture, etc.)

DOS

SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin

DOS

SECURISATION MAXIMALE
Déploiement maximal*Phénomène qui s'intensifie et qui persiste***OUVRIR** le PC communal

SECRET ARIAT

RESTER EN CONTACT avec les acteurs de la gestion de crise (Conseil Départemental, Préfecture...)

DOS

S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux en vue d'éviter tout déplacement

DOS

OUVRIR et **AGENCER** un centre d'accueil ou site dédié sécurisé en cas d'évacuation

ACCUEIL

VEILLE
Équipes quotidiennes,
pôle Sécurité Environnement**VIGILANCE**
Surveillance attentive,
attentive, préparation*Tempête prévue***MOBILISATION**
Déploiement local,
interventions ponctuelles*Tempête en approche***SECURISATION**
Déploiement général,
mise en sécurité*Renforcement des vitesses de vent*

Généralement en période hivernale, dépression avec des vents supérieurs à 90-100km/h sur terre.

Peut être associée à des pluies abondantes et fortes vagues au littoral.

Risque d'inondation et/ou de submersion

RECEVOIR les messages de vigilance émis par les services de l'Etat

DOS

MODULER la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine, week-end ...)

DOS

RECONNAITRE la situation (terrain, internet)

DOS

MOBILISER progressivement la cellule de crise municipale

DOS

SECURISER les sites sensibles (campings, habitats légers, chantiers ...), les événements culturels et sportifs, les écoles et les transports scolaires, le matériel exposé et l'ensemble des enjeux vulnérables

DOS / TECHNIQUE

APPLIQUER la stratégie d'information communale via les vecteurs de communication disponibles

DOS / COMMUNICATION

TENIR à jour une main courante

SECRETARIAT

REPORTER les interventions extérieures vulnérables

DOS

FICHE RISQUE – FEU DE FORET

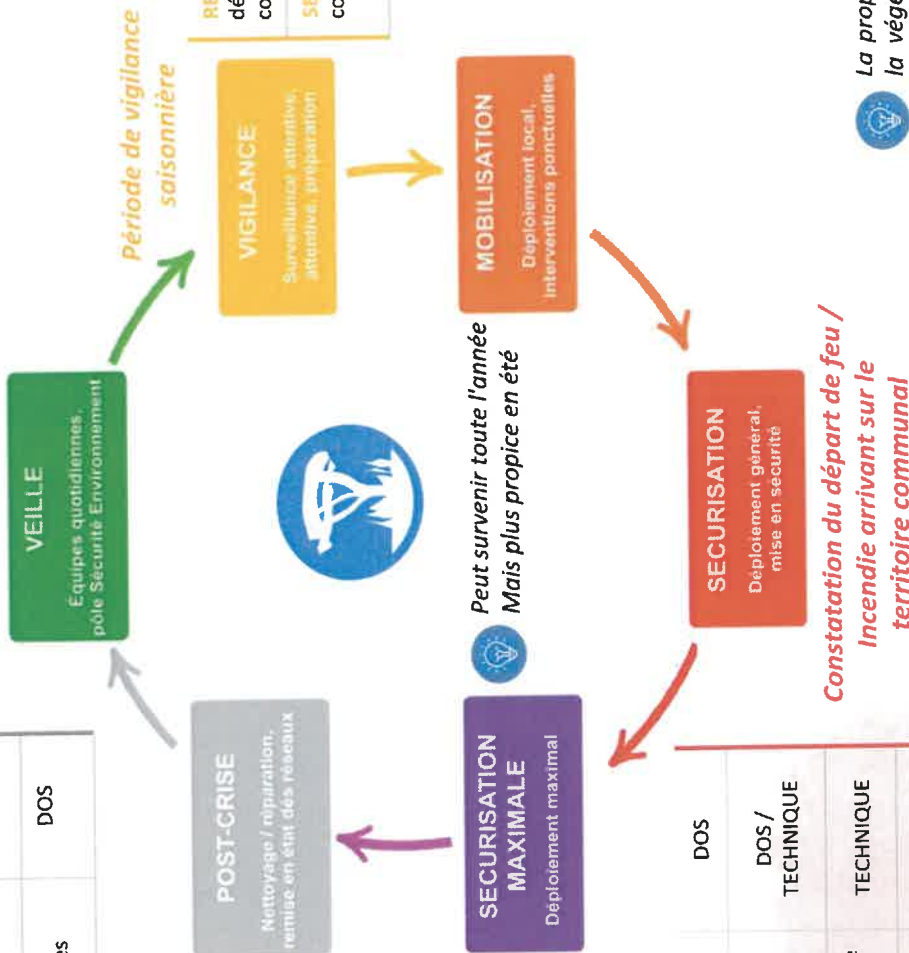
Prefecture

000 2106000540
Reçu le 20/06/2026

20260626-069_2026-DE

DOS

DOS



INFORMER la population de la fin de l'évènement

DOS

SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI....) pour gérer la post-crise

DOS

GERER la communication avec les médias

DOS

REQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire

DOS

PREVOIR des réunions de debriefing avec les équipes

DOS

RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise.

DOS

MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain

DOS

GERER les relations avec les médias (presse / TV / radio / internet) en appliquant la politique de communication communale.

DOS

Incendie de grande ampleur

ETRE EN CONTACT avec les autorités (préfecture...)

DOS

DESIGNER un interlocuteur en relation avec le P.C. Pompiers et un interlocuteur communal apte à guider les pompiers et indiquer les points d'eau

DOS /
TECHNIQUE

FERMER les accès à la zone menacée (via la Police Municipale)

TECHNIQUE

CONSTITUER une Cellule de Crise Municipale

DOS

OUVRIR le PC communal

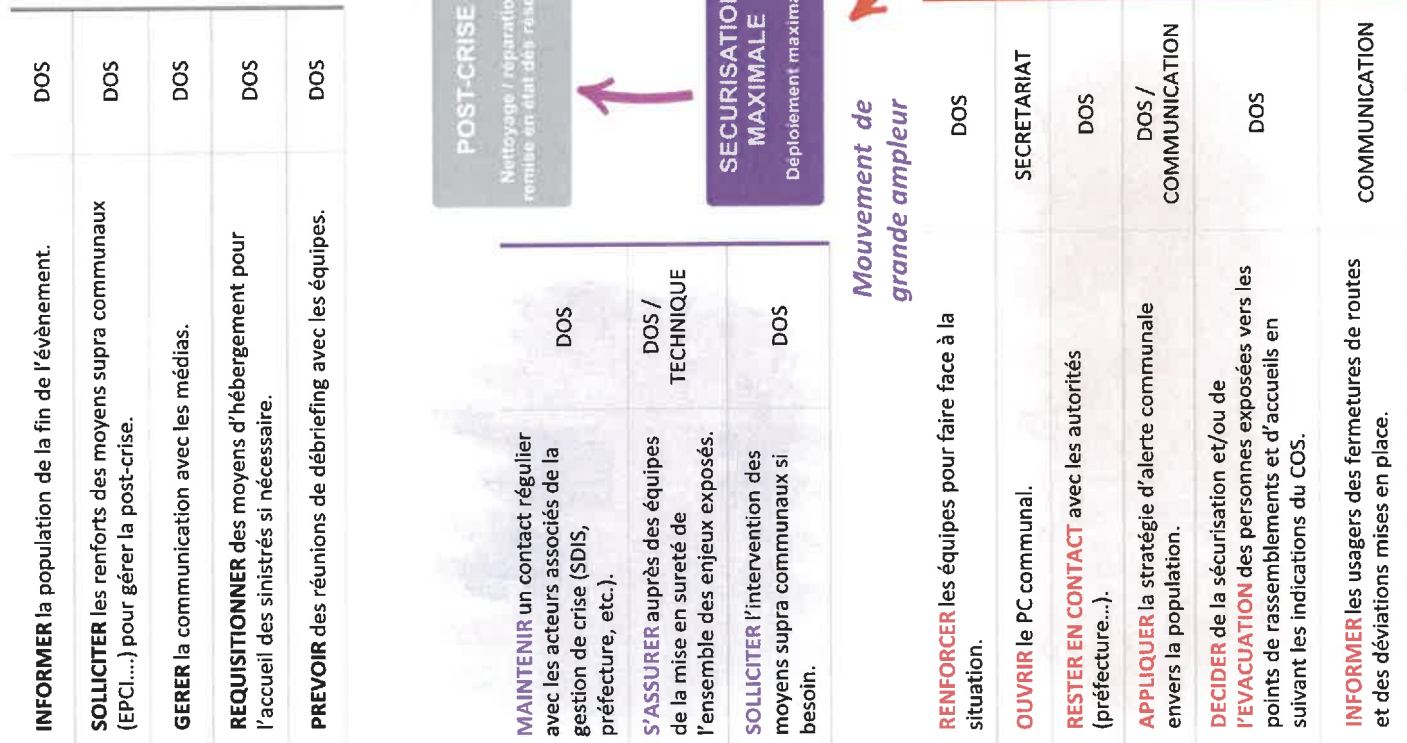
DOS

S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux menacés

TECHNIQUE

OUVRIR un ou des centres d'accueil

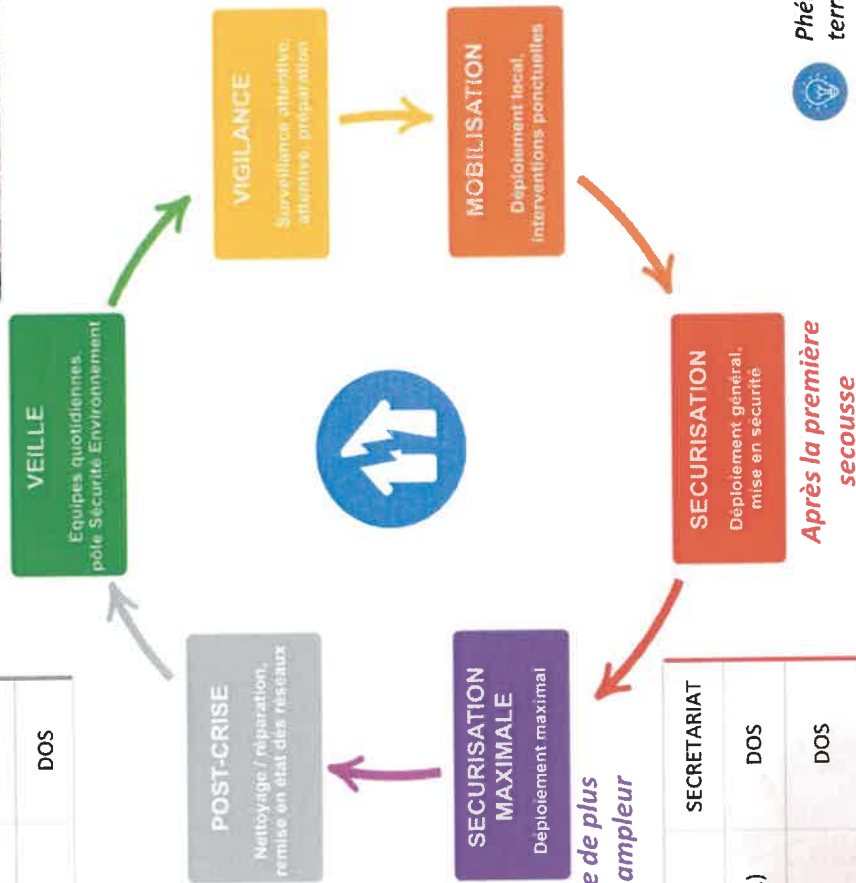
ACCUEIL



FICHE RISQUE – SEISME

INFORMER la population de la fin de l'évènement	DOS
SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI-EPTB....) pour gérer la post-crise	DOS
GERER la communication avec les médias	DOS
REQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire	DOS
PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes	DOS

MAINTENIR un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, etc.)	DOS
S'ASSURER auprès des équipes de la mise en sûreté de l'ensemble des enjeux exposés	DOS / TECHNIQUE
SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin	DOS



OUVRIR le PC communal	SECRETARIAT
RESTER EN CONTACT avec les autorités (préfecture...)	DOS
ORGANISER l'inventaire des bâtiments et zones touchées	DOS
S'ASSURER DE LA MISE EN SECURITE de la population	DOS
SECURISER les sites les plus à risque (effondrement de maisons ou bâtiments...)	TECHNIQUE
OUVRIR et AGENCER un centre d'accueil ou site dédié sécurisé en cas de dommages aux bâtiments	ACCUEIL

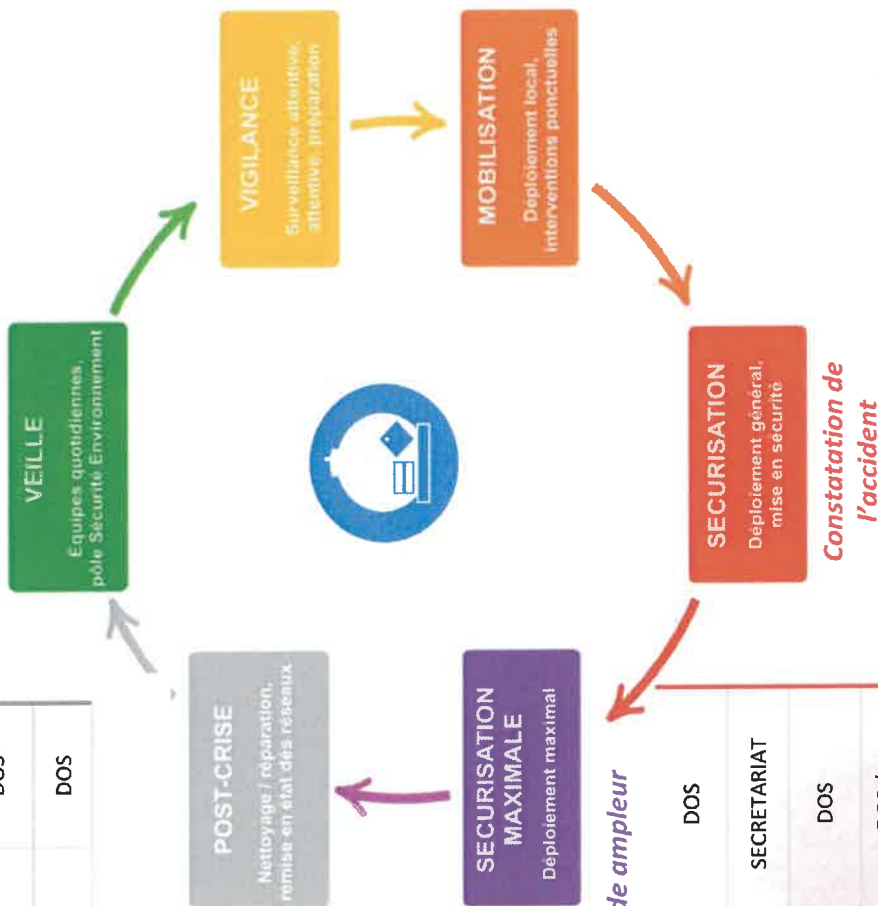
FICHE RISQUE – TMD

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

INFORMER la population de la fin de l'évènement	DOS
SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI...) pour gérer la post-crise	DOS
GERER la communication avec les médias	DOS
REQUISITIONNER des moyens d'hébergement pour l'accueil des sinistrés si nécessaire	DOS
PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes	DOS

MAINTENIR un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, etc.)	DOS
S'ASSURER auprès des équipes de la mise en sûreté de l'ensemble des enjeux exposés	DOS / TECHNIQUE
SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin	DOS



Accident de grande ampleur

RENFORCER les équipes pour faire face à la situation	DOS
OUVRIR le PC communal	SECRETARIAT
RESTER EN CONTACT avec les autorités (préfecture...)	DOS
APPLIQUER la stratégie d'alerte communale envers la population	DOS / COMMUNICATION
INTERDIRE la baignade, la pêche et l'arrosage en cas de pollution de l'eau	DOS
DECIDER de la sécurisation et/ou de l'EVACUATION des personnes exposées vers les points de rassemblements et d'accueils en suivant les indications du COS	DOS



Accident pouvant se produire sur voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations.
Se caractérise par une explosion et/ou pollution, et/ou un incendie.

FICHE RISQUE – PANDEMIE

AR Prefecture

006-21000540-2026-0626-0626-2026
Reçu le 29/06/2026

DOS
SECRETARIAT
DOS
DOS
DOS
SECRETARIAT

ETABLIR un PCA* afin d'assurer la continuité de la vie économique et collective tout en protégeant les employés municipaux

TENIR A JOUR le registre nominatif des personnes vulnérables sur la commune

VEILLE
Équipes quotidiennes
pôle Sécurité Environnement

Cas isolés en France
ou groupés à l'étranger

VIGILANCE
Surveillance attentive
attentive, préparation

Cas groupés en France

MOBILISATION
Déploiement local,
interventions ponctuelles

SECURISATION
Déploiement général,
mise en sécurité

Extension des cas
groupés en France

POST-CRISE
Nettoyage / réparation,
remise en état des réseaux

Fin de la pandémie

SECURISATION
MAXIMALE
Déploiement maximal

Vague épidémique

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal	DOS
CLASSER tous les arrêtés, factures et documents émis pendant l'évènement et les ARCHIVER dans un dossier	SECRETARIAT
PARTICIPER à la mise en œuvre ou la poursuite de la vaccination pandémique	ACCUEIL
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement	DOS

APPORTER un soutien psychologique aux familles des victimes	DOS
CONTRIBUER à l'organisation d'une éventuelle campagne de vaccination (locaux, gestion du personnel habilité)	ACCUEIL
S'INFORMER régulièrement de la situation (ARS, Préfecture, etc.)	DOS

MOBILISER la cellule de crise (cellule de veille sanitaire étendue) et SUIVRE les consignes des autorités	DOS
TRANSMETTRE à la population les instructions à suivre (point de situation, mesure de protection, soutien, solidarité, etc.)	DOS / COMMUNICATION
METTRE EN ŒUVRE le PCA communal pour assurer le maintien de la capacité des services à faire face à la crise	DOS
ETENDRE les mesures adéquates pour limiter la propagation du virus en restant COORDONNE avec l'EPCI	DOS
VENIR EN AIDE aux personnes vulnérables	TECHNIQUE
METTRE EN ŒUVRE l'action associative (CCAS) pour maintenir le lien social et organiser la solidarité	ACCUEIL

METTRE EN PLACE une cellule de veille sanitaire pour gérer le risque de la durée
RECENSER et VERIFIER l'équipement (masque, solution hydro-alcoolique, gants, etc.)
PREPARER l'action associative (CCAS*)
PROMOUVOIR les gestes élémentaires de prévention auprès de la population

REUNIR régulièrement la cellule de veille sanitaire et SUIVRE les consignes des autorités (Préfecture, ARS*)

APPLIQUER la stratégie d'information communale à la population

METTRE EN PLACE des mesures pour limiter le risque de contagion (protection individuelle, masques, etc.)

MOBILISER et SENSIBILISER le CCAS

RECENSER les besoins des personnes vulnérables



propagation rapide d'une maladie infectieuse à une part exceptionnellement importante de la population sur une vaste zone géographique.

PCA* : Plan Continuité d'Activité
CCAS* : Centre Communal d'Action Sociale
ARS* : Agence Régionale de la Santé



FICHE RISQUE – CANICULE

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069
Reçu le 29/06/2026

DOS
D02
DE
DOS
DOS

DOS

DOS

COMMUNU
CATION

TECHNIQUE
/

COMMUNI
CATION

DOS

DOS

DOS /
COMMU
NICATION

DOS

DOS

TECHNIQ
UE

SECRETARIAT

SECRETARIAT

DOS

ETABLIR ou **METTRE A JOUR** le registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune

CONSTITUER une procédure Canicule pour le CCAS

IDENTIFIER les organismes ou personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables

PREPARER et ORGANISER les astreintes des services municipaux (CCAS, techniques...)

CONSTITUER des équipes de maraudes pour assurer le soutien aux personnes fragiles

PREVOIR l'aménagement des horaires de travail des agents municipaux

TROUVER des solutions pour adapter les horaires d'ouverture des lieux frais (parcs, jardins, piscines,...)

PRE INFORMER la population vulnérable à partir du registre nominatif communal

VEILLER au bon fonctionnement des points d'eau accessibles au public ainsi qu'une pièce rafraîchie ou climatisée dans les ERP (maison de retraite, crèche...)

DEPLOYER les astreintes des services municipaux (CCAS, techniques...)

RETARDER l'horaire de démarrage ou **ANNULER** les manifestations prévues sur la commune

APPLIQUER la stratégie d'information communale via les vecteurs de communication disponibles

MODULER ou **ETENDRE** si besoin les horaires des lieux rafraîchis (piscines, bibliothèques municipales...).

PRENDRE contact si besoin avec les associations locales pour effectuer les visites à domicile (CCAS association de bénévoles et de secourisme...)

DEDIER des mesures à appliquer aux ERP sensibles (écoles, maisons de retraites) – distribution de kits canicule, mise à dispo de ventilateurs, vérification des stocks d'eau...)

Episode de canicule attendu

VIGILANCE

Surveillance attentive, préparatoire

MOBILISATION

Déploiement local, interventions ponctuelles

Début d'un épisode de canicule

SECURISATION

Déploiement général, mise en sécurité

Episode de canicule persistant

Fortes températures journalières et nocturnes se produisant sur une large étendue et s'étalant sur plusieurs jours consécutifs.

predict

DOS

DOS

SECRETARIAT

DOS

INFORMER la population de la fin de l'évènement

GERER la communication avec les médias

CLASSER tous les arrêtés, factures et documents émis pendant l'évènement et les **ARCHIVER** dans un dossier

PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes

POST-CRISE

Nettoyage / réparation, remise en état des réseaux

SECURISATION MAXIMALE

Déploiement maximal

Episode de canicule exceptionnel

La canicule peut être associée à la pollution, sécheresse, le retrait-gonflement des argiles, déficit en eau, risque d'incendie...

REINFORCER le dispositif communal dédié à la gestion de la canicule

OUVERTURE d'un PCC avec mobilisation des membres de la cellule de crise + **MISE A DISPOSITION** d'un numéro pour information a public

ALERTER via les vecteurs de communication, la population et les ERP sensibles sur les consignes et mesures à engager pour gérer la canicule

MAINTENIR un suivi journalier des personnes vulnérables (visite à domicile)

REQUISITIONNER un ou plusieurs centre(s) d'accueil ou site(s) dédié(s) sécurisé(s) rafraîchi(s) ou climatisé(s)

DOS

SECRETARIAT

COMMUNICATION

SECRETARIAT

ACCUEIL

INFORMER la population de la fin de l'évènement	DOS
GERER la communication avec les médias	DOS
CLASSER tous les arrêtés, factures et documents émis pendant l'évènement et les ARCHIVER dans un dossier	SECRETARIAT
REALISER un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention	TECHNIQUE
PROCEDER aux opérations de remise en état nécessaire (voirie, chute de câbles électriques ...)	TECHNIQUE
RECHERCHER auprès des entreprises ou personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	TECHNIQUE
ORGANISER ou MAINTENIR si besoin le dispositif de distribution d'eau potable	DOS / TECHNIQUE
PREVOIR des réunions de débriefing avec les équipes et REALISER un retour d'expérience sur l'évènement	DOS



Durant l'hiver 1956, la vague de froid a duré 27 jours. Les températures ont atteint les -30°C dans plusieurs villes françaises. Les fleuves et rivières ont gelé.

Episode de grand froid exceptionnel

POST-CRISE
Nettoyage / réparation, remise en état des réseaux



SECURISATION MAXIMALE
Déploiement maximal

OUVRIRE le PC communal	DOS
METTRE EN PLACE une main courante	SECRETARIAT
S'ASSURER de la mise en sécurité des enjeux vulnérables	DOS
MAINTENIR la sécurisation des voiries, trottoirs et lieux publics	TECHNIQUE
OUVRIRE et AGENCER un centre d'accueil ou site dédié sécurisé chauffé	ACCUEIL
SIGNALER toute personne disparue	ACCUEIL



Températures anormalement basses, s'étalant sur une large étendue géographique et sur plusieurs jours (2 jours minimum)



VEILLE
Équipes quotidiennes, pôle Sécurité Environnement

Episode de grand froid attendu

VIGILANCE
Surveillance attentive, alerte, préparation

ETABLIR ou METTRE A JOUR le registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune
CONSTITUER une procédure Grand Froid pour le CCAS
IDENTIFIER les organismes ou personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables

MOBILISATION
Déploiement local, interventions ponctuelles

Début de l'épisode de grand froid

SECURISATION
Déploiement général, mise en sécurité

Episode de grand froid se poursuivant et s'intensifiant

MOBILISER progressivement la cellule de crise municipale	DOS
ANNULER si besoin les manifestations prévues sur la commune	DOS
APPLIQUER la stratégie d'information communale via les vecteurs de communication	DOS / COMMUNICATION
SECURISER les voiries, trottoirs et lieux publics	TECHNIQUE
S'ASSURER des solutions de continuité électrique et des moyens de communication	TECHNIQUE
PREVOIR un dispositif de distribution d'eau potable en cas de gel des canalisations	DOS



Le Grand froid peut être associé avec du vent, la neige, le verglas, les congères...

AR Prefecture

006-210600540-20260626069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

SECRETARIAT

DOS

DOS

FICHE RISQUE – GRAND FROID

FICHE RISQUE – PLUIES INTENSES (Inondation rapide)

006-210
Reçu le 29/06/2026

AR Prefecture

540-20260626-069_2026

DOS

TECHNIQUE

DOS/TECHNIQUE

DOS

RECEVOIR les messages de vigilance émis par les services de l'Etat / PREDICT. **TRANSMETTRE** une information à la population

VERIFIER le nettoyage des avaloirs. **PREPARER** le matériel technique (barrières) et les **PREPOSITIONNER** si nécessaire

ENVISAGER DE REPORTER les manifestations

SE PREPARER à **AGIR** rapidement si la situation orageuse se confirme

*Fortes pluies
Ruissellements localisés*

Temps limité pour agir

ACTIONS PRIORITAIRES :

MOBILISER une cellule de crise restreinte et armer un PC communal restreint

COMMANDEMENT

INFORMER la population et les sites sensibles via les canaux d'alerte immédiat

COMMANDEMENT

RENFORCER le suivi de la situation à distance (site internet, caméra, terrain ...) et **agir** pour la sécurité des usagers

TECHNIQUE/PM

ENVOYER une équipe munie de bons équipements (protection physique, véhicule surélevé)

TECHNIQUE/PM

PRIORISER les accès à sécuriser (voiries, parkings...)

VEILLE
Équipes quotidiennes, pôle Sécurité Environnement

VIGILANCE
Surveillance attentive, attentive, préparation

MOBILISATION RAPIDE
Actions prioritaires

SECURISATION
Déploiement général, mise en sécurité

*Pluies intenses et stationnaires
Ruissellement et inondation rapide*

POST-CRISE
Nettoyage / réparation, remise en état des réseaux

SECURISATION MAXIMALE
Déploiement maximal

*Pluies extrêmes
Aggravation des inondations*

INFORMER la population de la fin de l'évènement

DOS

ACCUEIL

Si nécessaire, **OUVRIR** le(s) centre(s) d'accueil

DOS

RENFORCER les équipes pour gérer le post-crise (nettoyage...)

DOS

SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI....) pour gérer la post-crise...

DOS

GERER la communication avec les médias

MAINTENIR un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, etc.)

DOS

OUVRIR, si nécessaire, le(s) centre(s) d'accueil pour héberger les sinistrés

ACC
UEI
L

S'ASSURER auprès des équipes de la mise en surêté de l'ensemble des enjeux exposés

DOS

SOLLICITER l'intervention des moyens supra communaux si besoin pour préparer le post-crise

DOS

ACTIONS D'URGENCE :

ALERTER massivement les populations et les sites sensibles en demandant leur mise en sécurité (étages, points hauts ...)

DOS /
COMMUNICATION

ENVISAGER DE METTRE EN SECURITE les agents de terrain en intervention si leur sécurité est engagée

DOS

REALISER/MAINTENIR un suivi de la situation distance

COMMANDEMENT

ETRE EN LIEN avec les services des secours pour la mise en sécurité des personnes en danger

COMMANDEMENT/
POMPIERS

OUVRIR si non encore réalisé, un PC de crise pour gérer le post-événement	DOS
INFORMER la population de la fin de l'évènement	DOS
OUVRIR , si nécessaire, le(s) centre(s) d'accueil	ACCUEIL
RENFORCER les équipes pour gérer le post-crise (nettoyage...)	DOS
SOLLICITER les renforts des moyens supra communaux (EPCI....) pour gérer la post-crise...	DOS
GERER la communication avec les médias	DOS

POST-CRISE
Nettoyage / réparation,
remise en état des réseaux

VEILLE
Équipes quotidiennes,
pôle Sécurité Environnement



VIGILANCE
Surveillance attentive,
attentive, préparation

SECURISATION GENERALISEE
Actions prioritaires renforcées

PREMIERES SECURISATIONS
Actions prioritaires

Violent orage
Violentes rafales de vent et/ou grosse grêle, ruissellements importants

Fort orage en approche



Temps limité pour agir

ACTIONS D'URGENCE :

1/ S'ASSURER DE LA MISE EN SECURITE de la population et des sites sensibles	DOS / COMMUNICATION
2/ METTRE EN SECURITE les agents de terrain en intervention	DOS
3/ REALISER/MAINTENIR un suivi de la situation à distance	COMMANDEMENT
4/ ETRE EN LIEN avec les services des secours pour la mise en sécurité des personnes en danger	COMMANDEMENT / POMPIERS

ACTIONS PRIORITAIRES :

1/ INFORMER/ALERER l'ensemble de la population et des sites sensibles en demandant leur mise en sécurité (bâtiment, espace protégé ...) via les canaux d'alerte immédiat	COMMANDEMENT
2/ PRIORISER les accès à sécuriser (voiries, parkings ...) avant l'arrivée de l'orage	TECHNIQUE/PM
3/ RENFORCER le suivi de la situation à distance (sites internet, caméras ...) et agir pour la sécurité des usagers	TECHNIQUE/PM

FICHE RISQUE - ORAGES VIOLENTS (Grêle/Vent/Foudre)

AR Prefecture
006-21060540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

RECEVOIR les messages de vigilance émis par les services de l'Etat / PREDICT. **TRANSMETTRE** une information à la population

VERIFIER le nettoyage des avaloirs.

PREPARER le matériel technique (tronçonneuse, pelle ...) pour pouvoir intervenir après l'orage

SECURISER les parcs, infrastructures légères, chantiers sensibles au vent et à la grêle

ENVISAGER DE REPORTER les manifestations

SE PREPARER à **AGIR** rapidement si la situation orageuse se confirme

DOS

TECHNIQUE

DOS/TECHNIQUE

DOS



LISTE DES ACRONYMES

AR Prefecture

006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

Acronyme	Traduction	Commentaire
AEP	Approvisionnement en Eau Potable	
CATNAT	CATastrophe NATurelle	Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
CCAS	Centre Communal d'Actions Sociales	
CCFF	Comité Communal des Feux de Forêts	
CCM	Cellule de Crise Municipale	
CD	Conseil Départemental	
COS	Commandant des Opérations de Secours	
CPS	Cahier des Prescriptions de Sécurité	Chef des Pompiers
CTM	Centre Technique Municipal	Pour les campings
DFCI	Défense de la Forêt Contre les Incendies	
DGS	Direction Générale des Services	
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs	
DOS	Directeur des Opérations de Secours	Maire
DST	Direction des Services Techniques	
EP	Eau Pluviale	
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
ERP	Etablissement Recevant du Public	
EU	Eau Usée	
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement	
PCC	Poste de Commandement de Crise	
PCS	Plan Communal de Sauvegarde	
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sécurité	
RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile	Pour les établissements scolaires
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours	
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile	
TMD	Transport de Matières Dangereuses	

[illegible]



006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

MAIN COURANTE DU CENTRE D'ACCUEIL

Date:

$$n^{\circ} / \dots$$
[illegible]



006-210600540-20260626-069_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

- Inscription des bénévoles auprès de la cellule de commandement
- Identification des bénévoles (brassards, chasubles, casquettes, etc.)
- Encadrement par la municipalité
- Retour en Mairie après chaque mission pour recevoir une nouvelle affectation

$$\frac{n}{\dots}$$
67 | Mise à jour 17-06-2026